

Le COJO, devenu riche, ne se prive de rien

par Guy PINARD

"RIEN ne nous indique que nous dépasserons le plafond de \$250 millions que rapportera la vente des pièces de monnaie. Il y a dans le budget du programme olympique assez de coussins pour prévenir les coups."

Au moment où le maire Jean Drapeau a prononcé ces paroles devant le conseil municipal, le 8 août 1973, à l'intérieur d'un discours à l'emporte-pièce de 45 minutes, le budget des Jeux olympiques était toujours de l'ordre de \$310 millions.

Rien ne transpirait pour laisser croire qu'il ne suffirait pas à la Ville de Montréal pour les équipements sportifs ou au Comité organisateur des Jeux olympiques pour les frais d'organisation.

Rien ne transpirait non plus pour laisser entrevoir que les revenus allaient être d'au moins \$120 millions supérieurs aux prévisions de janvier 1973.

C'était l'époque où tous, du moins officiellement, se serraient la ceinture. Les économies même les plus infimes avaient cours au COJO. La Ville de Montréal procédait par appels d'offres publics, excellente façon d'économiser et signe d'une administration saine qui fait tout au vu et au su des administrés.

La loterie entraîne des bouleversements

Un projet devait tout bouleverser. De pauvre qu'il était et préchant les Jeux modestes, le COJO est devenu riche. Il est même devenu multimillionnaire, comme sa loterie qui crée deux millionnaires instantanés depuis le troisième tirage en attendant d'en créer trois au cinquième. La loterie a tout bouleversé. Maintenant, on se sent riche au COJO... et ça paraît.

De tous les programmes de fi-

nancement, c'est celui de la loterie qui fera la différence; c'est un fait maintenant connu et accepté.

Tellement accepté en fait qu'il ne sera plus reconnaissable une fois que toutes les retouches auront été apportées au budget d'opérations et à celui des équipements sportifs.

Les PAP sont révisées

Pour expliciter l'esprit qui règne au COJO suite aux succès incroyables de la loterie, soulignons qu'actuellement les diverses directions générales du COJO travaillent à la révision de leur PAP (procédures d'approbation de projets) et qu'elles ont été déposées au comité exécutif lundi dernier.

Entraînée par l'évolution du dossier et des rajustements justifiés par les circonstances, cette révision se traduira par une augmentation des coûts dans la majorité des cas. Or, il y a quelques mois à peine, le comité exécutif n'aurait pas voulu entendre les supplications des directions générales, exigeant d'elles qu'elles s'organisent pour arriver à l'intérieur de leur budget.

Le cas du village olympique

Le village olympique traduit bien lui aussi le nouvel esprit qui anime le COJO maintenant que ses coffres sont si bien garnis.

Dans le budget original, on avait prévu \$5 millions pour la location et l'administration du village olympique. Or, à moins de récupérer le prêt de \$6 millions consenti aux Terrasses Zoroegale, promoteurs du projet, le budget du COJO aura doublé à ce chapitre.

Car en plus de consentir le prêt, le COJO a assumé l'entière responsabilité de la construction du village, de sorte que le directeur général du village, M. Yvan Dubois, a dû former de toutes pièces une équipe de construction qui n'avait pas été prévue au départ.

A remarquer que la situation pourrait devenir plus grave à ce chapitre, car si le groupe Zoroegale ne rencontre pas ses obligations d'ici demain, le COJO deviendra son propre entrepreneur général.

Or, même M. Dubois admet que n'eût été le succès des program-

mes d'autofinancement, jamais le COJO n'aurait pu envisager ces possibilités avec sérénité.

Le budget des équipements

Cependant, la majoration des prix de la construction causera la plus désagréable surprise à la population montréalaise, quand la Ville de Montréal, en dévoilant le budget révisé et plus détaillé de la construction des équipements sportifs, au cours des prochains jours, annoncera que le coût de la construction est passé de \$250 à \$330 millions. Cette ventilation a été demandée par le Comité de contrôle des Jeux olympiques, formé de trois représentants du gouvernement du Québec et de deux représentants de la Ville de Montréal. Cette tâche a été confiée au mandataire-coordonnateur du projet, la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés.

Cette situation aurait pu être embarrassante pour le maire Drapeau, n'eût été le succès des programmes de financement. Il se serait alors retrouvé devant une alternative peu agréable: ou il sacrifiait certains éléments du complexe olympique, voire du centre Claude-Robillard, ou il confessait à la population montréalaise qu'en définitive celle-ci aurait encore une fois à payer la note, contrairement à ce qu'il a toujours prêté depuis mai 1970.

Heureusement, la Loterie olympique devait résoudre le problème du maire Drapeau: malgré cette hausse de plus de 30 p. cent, les chances d'assurer l'autofinancement des Jeux restent excellentes.

Cette situation aurait été impensable il y a un an à peine, alors que la loterie olympique n'avait pas encore été lancée, et alors que la monnaie olympique causait déjà certains ennuis au niveau de la production.

Depuis, les deux programmes ont fait mentir les plus optimistes. Et le COJO vit maintenant comme un riche et ne se prive plus de rien. L'important, c'est de savoir s'il saura où s'arrêter afin de ne pas tomber dans l'excès contraire à l'économie à tout prix, le gaspillage. Car il ne faut jamais oublier que sa richesse inespérée est le résultat de la générosité et de la confiance d'un pays tout entier.



Dom Franzoni avec quelques membres de la communauté de base de Saint-Paul. Un travail de "responsabilisation" embarrassant pour l'establishment religieux et politique de Rome.

La difficulté d'être de gauche... dans une Eglise de droite

1 Depuis les guerres de religion, il y a toujours eu des voix qui se sont élevées dans l'Eglise pour inviter à la "conversion". L'abbé Franzoni, que LA PRESSE raconte dans une série de trois articles, démontre que ce rôle prophétique est toujours aussi périlleux aujourd'hui, même s'il y a belle lurette qu'on a aboli la Sainte-Inquisition.

par Paul LONGPRE

MOINE en quête d'un monastère, prêtre en quête d'un évêque, Giovanni Franzoni, 46 ans, n'a rien du fanatique sectaire, du curé mal dans sa peau ou du révolutionnaire de salon. Rebelle malgré lui, il a un physique d'athlète, une tête d'intellectuel, un regard chaleureux et limpide.

Il y a un an encore, il était Dom Giovanni Franzoni, père abbé de Saint-Paul-hors-les-murs, haut lieu monastique bénédictin de Rome et du monde. Poste prestigieux s'il en est qu'il occupait depuis 1964 et qui lui donnait rang d'évêque Can l'Eglise.

Aujourd'hui, Dom Franzoni est suspendu "à divinis", c'est-à-dire qu'il n'a plus juridiction pour exercer son ministère sacerdotal. Il a été exclu de l'ordre de Saint-Benoît. Il vit dans un modeste appartement du quartier d'Ostiense et s'occupe toujours de la "communauté de base" qu'il a formée en 1968, au moment où il décidait d'ouvrir son monastère au "vrai monde".

Dans une entrevue à LA PRESSE, il y a quelques semaines, il faisait le point sur son aventure spirituelle et politique. Un cas parmi tant d'autres qui illustre très bien la difficulté d'être de gauche dans une Eglise de droite. Une Eglise qui fait finalement le jeu du pouvoir, à Rome et ailleurs, sous prétexte de se garder bien pure des idéologies politiques, fait-il remarquer sans aucune aigreur, avec ce sourire désarmant de candeur qui le caractérise.

Mais comment devient-on prêtre rebelle malgré soi après tant d'années passées dans l'oasis de paix d'un cloître bénédictin? L'histoire a commencé avec cette communauté de base de Saint-Paul. Au début, Dom Franzoni a commencé par réunir au monastère un groupe de jeunes qui venaient là discuter d'un peu de tout avec lui et quelques-uns de ses confrères.

"Nous tentions de percer le mur des jeunes, comme on dit percer le mur du son..."

Des scouts, des étudiants qui peu à peu ont entraîné leurs amis et leurs parents jusqu'à ce que cela forme une communauté d'une centaine de chrétiens. Le groupe cherchait à faire la synthèse entre la Parole de Dieu et leur vie personnelle, préparant tous les samedis soir l'homélie du lendemain. Il faut dire que le monastère de Saint-Paul est aussi une église paroissiale. A la messe dominicale de midi, le groupe animait la liturgie.

Très tôt, cependant, cette communauté de renouveau liturgique, qui dérange déjà la paix du cloître et le conformisme de bien des paroissiens, s'implique dans une série d'interventions à caractère politique et social. De 1968 à 1971, l'Italie connaît une période très dure de malaise ouvrier. Grèves, lock-out, occupations d'usines qui parfois tournent à l'émeute. Des principes fondamentaux sont en cause et le groupe sent le besoin de prendre parti.

C'est là que comme intellectuels, chrétiens nous avons décidé, en

conscience, d'aller vers les ouvriers. Notre communauté a donc participé à des occupations d'usines. Cet engagement à gauche (les syndicats ouvriers italiens sont le bassin principal des socialistes et des communistes) était vu avec une certaine curiosité en haut lieu. On attendait, voir..."

Dans le monastère qui se trouvait ainsi impliqué dans la vie turbulente de la cité, l'attitude des moines a été très diversifiée, raconte Dom Franzoni. Il y en a eu six moines qui ont emboîté le pas, sans constituer une sorte de "collège monastique" au sein de la communauté de base. Simplement des moines à côté d'autres chrétiens, solitaires. Plusieurs autres voyaient ce travail avec sympathie, surtout parce qu'ils avaient confiance en l'abbé.

Dès le début, il y a eu également un petit groupe de moines carrément hostiles à cette expérience. Ceux-là même qui étaient responsables de la paroisse de Saint-Paul, une paroisse très traditionnelle, très liée avec la Démocratie-Christienne de droite qui surnage tant bien que mal depuis trente ans à la direction du pays.

Tout cela n'a pas manqué de soulever des tensions dans le monastère. Dom Franzoni a tenté de faire accepter l'existence de sa communauté comme une affaire de pluralisme, continuant à faire l'impossible pour être présent et attentif à toute la communauté paroissiale.

"Mais il se trouve malheureusement que les catholiques voulaient que l'abbé ou l'évêque soit neutre. Et cela, c'est impossible. On n'est jamais neutre. J'ai pensé qu'on pouvait être ouvert à tout le monde et prendre quand même position. Avoir ses partis pris..."

Aux moines qui craignaient comme la peste de voir troubler la "paix monastique", Dom Franzoni a vainement tenté de faire valoir qu'une conception "aristocratique" de la paix monastique pouvait aussi devenir une fuite stérile. Si saint Benoît vivait aujourd'hui, selon lui, il irait fort probablement s'établir dans un bidonville, à l'orée d'une de ces jungles que sont nos grandes villes. C'est d'ailleurs un projet qu'il a caressé, avec quelques confrères, mais qui n'a jamais pu voir le jour.

Lorsqu'il devint clair que la majorité de ses confrères ne parta-

geaient plus sa conception du "service à la cité", à la suite de trois enquêtes canoniques, le jeune père noble a refusé de lui-même sa démission. C'était en mars dernier.

Naïvement, il croyait pouvoir poursuivre son ministère un peu particulier, maintenant qu'il devenait "un moine ordinaire". Cela pouvait toujours aller tant qu'il s'agissait de manifestations et de jeunes pour éveiller l'opinion publique aux problèmes du Bengale et du Vietnam.

Mais quand la communauté de base de Saint-Paul a pris position sur des questions concernant la vie interne de l'Eglise et la hiérarchie catholique, les choses se sont gâtées très rapidement.

Ainsi, en décembre 1971, le groupe Franzoni mettait au point un document très critique sur le concordat italien et distribuait des tracts à la porte de l'église. En plus de dénoncer ce concordat qui remonte au régime fasciste de Mussolini, le document remet en cause le principe même de cette sorte de traités qui lient encore de nos jours l'Eglise et certains pays. Déclenchant les droits et obligations des deux parties.

"Nous pensons que l'Eglise n'a pas le droit de se conduire comme une puissance temporelle, achetant par voie diplomatique des compromis qui lui assurent une liberté pour elle-même. Au contraire, nous pensons qu'elle doit jouir de la liberté qui se trouve dans chaque pays."

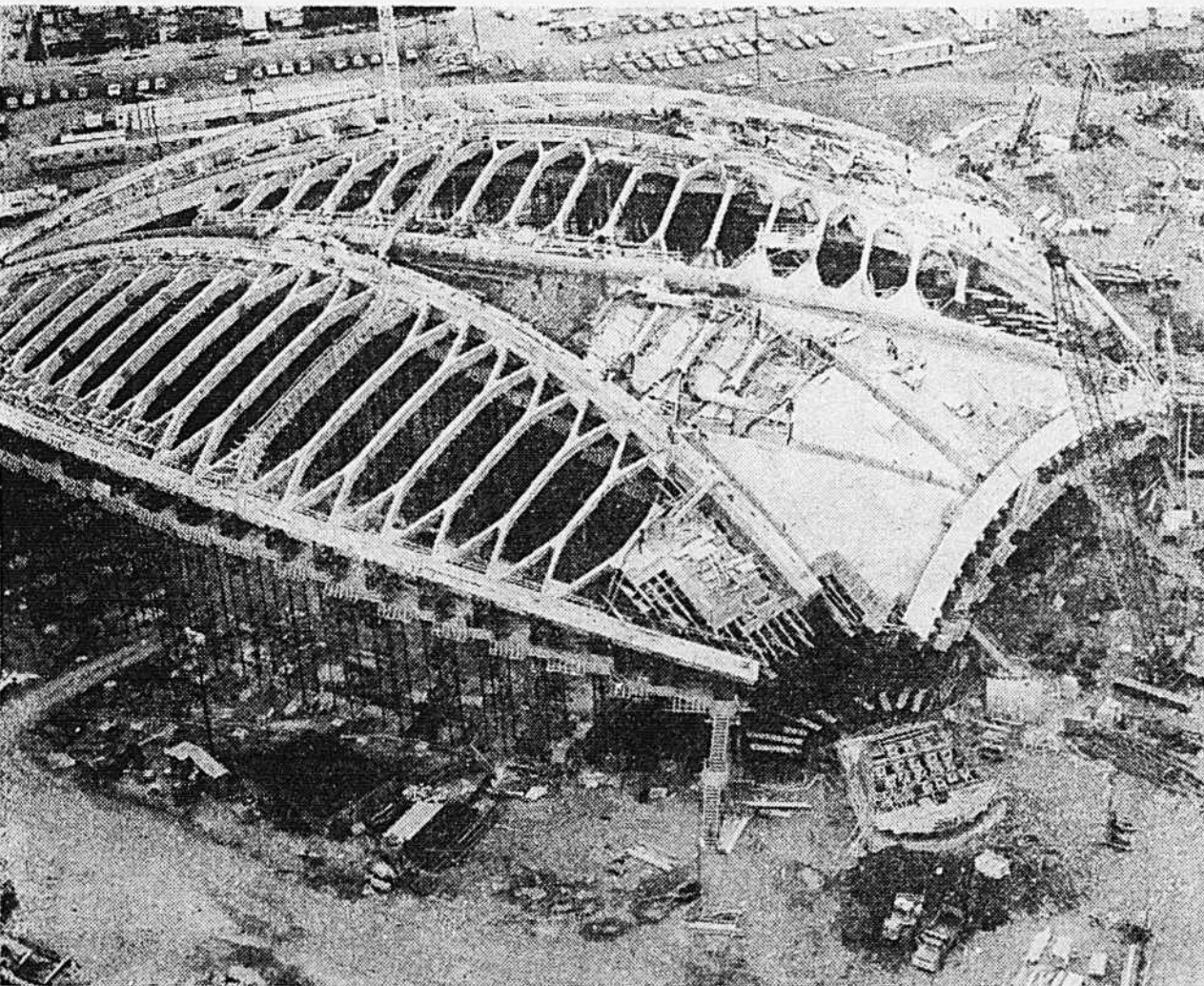
"Si nous ne sommes pas satisfaits de la marge de liberté qu'il y a dans un régime politique, nous ne pouvons pas conclure une paix séparée pour l'Eglise. Nous devons lutter pour la liberté de tout le monde. Ou il y a la liberté pour tout le monde, il y a aussi la liberté pour l'Eglise... Non?"

Après la bataille du concordat, la communauté de base de Saint-Paul s'attaquera au juridisme dans l'Eglise, à la censure de la presse catholique "progressiste", à la spéculation foncière dans laquelle l'Eglise a des complicités. Dom Franzoni prendra finalement le parti du "Non" dans le célèbre référendum du 12 mai sur l'abrogation de la Loi Fortuna, permettant le divorce en Italie. Ce sera la goutte qui fait renverser le vase.

DEMAIN: J'ai choisi de souper avec les socialistes



Un moment dans la procession qui marque la fête de saint Paul, le 29 juin, dans le quartier d'Ostiense. Au cours de cette procession, la tradition veut que les paroissiens vénérent les chaînes de la captivité de Paul, relique précieusement conservée au monastère de Saint-Paul-hors-les-murs. Dépassant la simple religiosité populaire, Dom Franzoni a organisé cette année à cette occasion une procession genre "teach in", invitant les gens à réfléchir sur le sens de l'oppression de l'homme et de la libération.



Le vélodrome: \$25 millions au lieu de \$10 millions...

"YOM KIPPOUR"

Bientôt, au Canada et en exclusivité, le reportage photographique complet, saisissant de la plus meurtrière des Guerres Israélo-Arabo!

Renseignements:

A.S.F. 4735, chemin Côte-Sainte-Catherine
Montréal.
Tél.: 733-4998

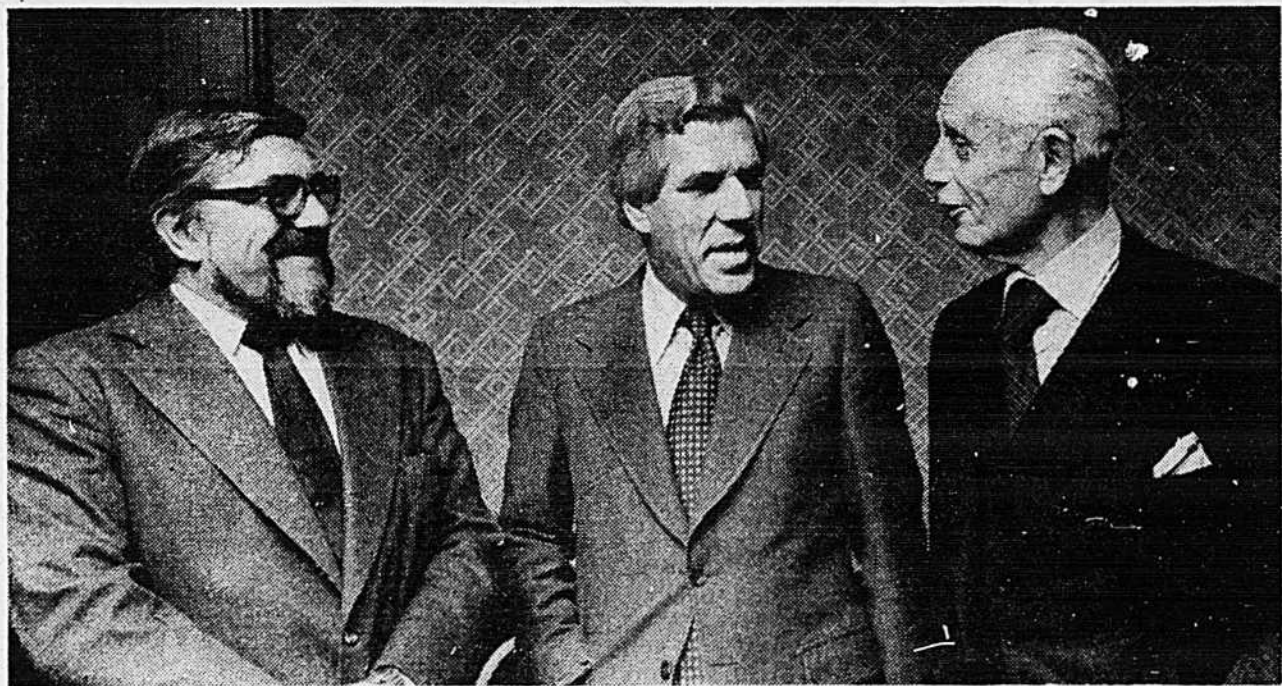


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Pour le malade mental

L'Association canadienne pour la santé mentale lançait mardi sa Campagne du cadeau de Noël 74. Le docteur Hans Selye (à l'extrême droite de la photo) a accepté la présidence de la campagne. On l'aperçoit ici en compagnie du docteur Gilles Lortie et de M. Claude Castonguay. En tant que président du comité directeur d'une recherche effectuée grâce aux fonds recueillis lors de la Campagne 72, le docteur Gilles Lortie a résumé en quelques mots cette expérience qui s'est poursuivie dans sept hôpitaux de la région de Montréal. Le même type de recherche sera mis de l'avant prochainement dans la région de Québec et de Gaspé. Les personnes désirant participer à cette Campagne du cadeau de Noël sont priées de faire parvenir leur offrande à l'Association canadienne pour la santé mentale, 550 ouest, Sherbrooke, suite 1080, Montréal H3A 1B9.

Québécois Général des Oblats



Le P. Fernand Jetté—

Le R. P. Fernand Jetté, originaire de Sainte-Rose, vient d'être élu supérieur général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, pour un mandat de six ans. Il devient le dixième supérieur général de cette congrégation qui célébrera en 1976 le 150e

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

anniversaire de son approbation officielle.

Agé de 53 ans, le P. Jetté a complété ses études secondaires et universitaires à Chambly et à Ottawa. Il entra chez les Oblats en 1940 et était ordonné prêtre en 1947. Après une vingtaine d'années d'enseignement universitaire et de direction spirituelle, il devenait assistant provincial des Oblats à Montréal, avant d'être élu, il y a deux ans, bras droit du nouveau supérieur général, le P. Richard Hanley qui a remis sa démission il y a cinq mois.

La congrégation compte 6472 membres répartis sur les cinq continents.

Fête parisienne

L'Association France-Canada tient demain soir

une "Fête parisienne" à l'hôtel Ritz-Carlton, dans le cadre des célébrations de son jubilé d'argent.

En 1950, une équipe de jeunes universitaires et journalistes décida de fonder "L'Accueil Franco-Canadien" dans le but d'aider les immigrants français à s'intégrer dans le milieu québécois. En 1954, l'Accueil devint "L'Association France-Canada" en se joignant au groupe qui en France joue un rôle analogue auprès des nôtres. L'Association connaît actuellement un rayonnement considérable avec de nombreuses activités culturelles, artistiques, historiques, touristiques et gastronomiques.

Audition aux Grands Ballets

L'école supérieure de danse des Grands Ballets

canadiens tiendra pour la première fois une audition semi-esthétique, lundi prochain, le 2 décembre, à 19h, au 5415, chemin de la Reine-Marie, en vue de sélectionner de nouveaux élèves pour son cours pré-professionnel.

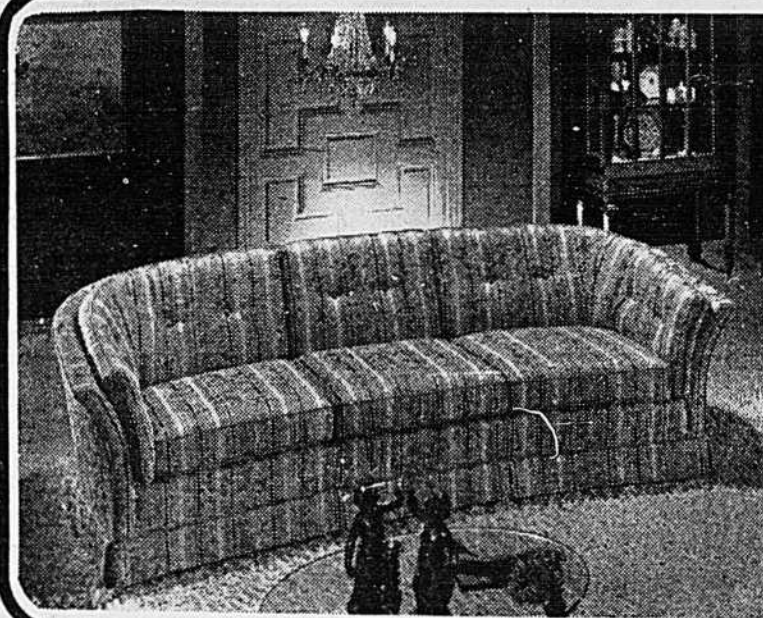
Ce cours a été conçu à l'intention des élèves avancés (filles et garçons) et se donne en soirée afin d'accueillir ceux qui ne sont pas disponibles pour suivre un entraînement intensif le jour.

Le jury, qui sera composé de Mme Ludmilla Chiriaeff, de M. Fernand Nault, de Mlle Andrée Millaire et de M. Claude Champoux, accordera aux candidats les plus méritants la scolarité gratuite.

Des collectes de sang pour la Croix-Rouge ont lieu demain à l'hôpital Montréal Children, au 2300, rue Tupper, de 10 à 17h; à la Menasco Manufacturing of Canada, 3495, Côte-Vertu, Saint-Laurent, de 13h à 17h.

LIONEL CLERMONT DE LAVAL

La découverte de l'art de bien vivre commence chez Lionel Clermont de Laval.



beauté
qualité



exclusivité

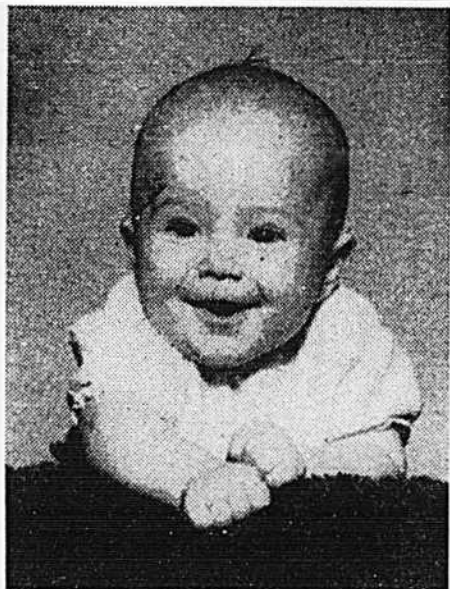
Lionel Clermont de Laval, c'est une oasis d'exclusivités où l'on trouve des meubles modernes, contemporains ou coloniaux d'une rare beauté.



315 BOULEVARD ST-MARTIN
À L'OUEST DU BOULEVARD DES LAURENTIDES TEL: 667-2260

Spécial photo pour Noël

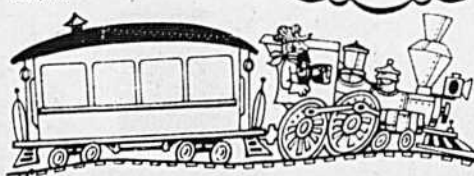
PORTRAIT couleur 8x10



Pour tous les âges, bébés, enfants ou adultes une pose par personne. Plusieurs personnes — Groupes ou membres d'une seule famille — \$1 par personne. Pas d'épreuves — Choisissez le modèle choisi dans notre collection (Pose — nous choisissons). Vous pouvez obtenir des photos supplémentaires à très bas prix.

SATISFACTION GARANTIE

88¢



28-29-30
NOVEMBRE

Mardi et mercredi de 9h à 5h. Jeudi et vendredi de 9h à 8h. Samedi de 9h à 4h.

Bonimart

PLAZA CHATEAUGUAY
15-17 Boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Que.

PLACE DESORMEAUX
Angle Chemin de Chambly et
Boul. Desormeaux, Longueuil, Que.

PLACE DUVERNAY
Angle Boul. de la Concorde et des Collines
Duvernay, Ville Laval, Que.

Tournez le dos aux bruits désagréables



Le nouvel appareil
auditif directionnel
de Zenith

Essayez ce nouvel appareil auditif de Zenith... le "Royal D", il fera votre conquête. Ce minuscule appareil qui se dissimule derrière l'oreille transmet les sons que vous désirez entendre et ignore les sons indésirables. Imaginez l'aide précieuse qu'il vous apporte dans des situations d'écoute difficile... des réunions sociales... et rend la conversation plus agréable pour vous, votre famille, vos amis.

ZENITH

Pour renseignements ou démonstration à domicile
Composez: en ville 842-3241 poste 452 ou 458

Rayon 763, au septième en ville seulement

Simpsons

Les bas-culottes à bon marché: En avez-vous vraiment pour votre argent?

Vous avez acheté dans une extraordinaire pharmacie de soldes, des bas-culottes à \$1.50 les 3 paires. Tous de la même marque, de la même taille et de la même couleur. Quelle bonne plaisanterie!

Bien entendu, c'est seulement en les enfilant que vous avez compris la raison d'une telle aubaine.

La paire numéro 1 a la bande élastique qui remonte jusqu'aux aisselles; la pointe du pied doit être repliée de 5 pouces environ et les genoux pochent.

La paire numéro 2 vous arrive presque à la taille. Mais pas tout à fait. Et quel effort pour réussir à l'enfiler; et, une fois enfilée, elle est tendue au maximum sur vos hanches. Pas surprenant qu'elle ait filé aussi vite. En 5 secondes.

La paire numéro 3 avait, une fois sortie de l'emballage, une couleur assez curieuse. Néanmoins, vous l'avez portée, en espérant que personne ne le remarquerait. Quelqu'un l'a fait. Cette fois, vous avez compris. Vous en avez toujours pour votre argent. Aussi, la prochaine fois que vous dépenserez \$1.50 pour des bas-culottes, vous choisirez la qualité.



CAN CAN.
C'est le moins que vous puissiez exiger.

CAN CAN

L'amour fleurit

... et Birks offre cette année la fine fleur des bagues de fiançailles.

Nous savons que chaque bague que nous fabriquons est tout à fait particulière et que chacune trouvera la femme qu'elle peut charmer.

Si notre choix de montures est si varié, c'est afin qu'il vous soit facile de choisir, lorsque votre tour viendra, une bague exceptionnelle pour la femme de votre vie...

Et la fleur du bonheur s'épanouira pour vous deux.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour

en bref

Accueil exceptionnel de Bourassa à Paris

PARIS — Le gouvernement français réservera un accueil exceptionnel au premier ministre Bourassa, à l'occasion de la visite que celui-ci doit effectuer à Paris la semaine prochaine.

Le porte-parole du gouvernement français, M. André Rossi, a fait savoir en effet que le cabinet tout entier accueillera M. Bourassa à l'issue de son conseil hebdomadaire, le 4 décembre. Le premier ministre du Québec sera invité au Palais de l'Élysée, où tous les membres du cabinet lui seront présentés.

Pas d'observateurs canadiens en Haïti

OTTAWA — L'ambassadeur d'Haïti au Canada, M. Philippe Cantave, dit que les Haïtiens qui sont entrés illégalement au Canada n'ont pas à craindre d'être molestés par les autorités haïtiennes quand ils retourneront en Haïti.

D'autre part, il ajoute que le gouvernement d'Haïti n'invitera pas de façon formelle, les autorités canadiennes à envoyer à Haïti des gens qui surveilleront de quelle façon les Haïtiens sont traités à leur retour dans leur pays.

Dans ce contexte, il n'est pas question que le Canada envoie des observateurs en Haïti, déclare le ministre Andras.

Représailles US ?

WASHINGTON — Dix-sept sénateurs américains ont suggéré hier que le gouvernement des États-Unis réagissent en taxant les approvisionnements de pétrole canadien transporté dans des pipelines traversant le territoire américain, à moins que le Canada ne consente à lever sa taxe à l'exportation de pétrole vers les États-Unis.

Cette suggestion est contenue dans une lettre adressée au secrétaire d'État, Henry Kissinger et signée par 17 sénateurs qui représenteraient un parfait éventail des opinions professées à la Chambre haute des États-Unis, sur la question pétrolière.

Margaret ne répond plus au téléphone

OTTAWA — Après avoir renoncé hier à entreprendre une carrière de journaliste à la pige, l'épouse du premier ministre du Canada, Mme Margaret Trudeau, a refusé de prendre ses communications téléphoniques.

"Mme Trudeau n'est ici pour personne", a déclaré sa secrétaire qui répondait aux appels d'éventuels éditeurs.

Le bureau du premier ministre a refusé de son côté de commenter la volte-face de Mme Trudeau.

Hier Mme Trudeau avait annoncé son intention de se retirer du journalisme avant même d'y être entrée, expliquant son déplaisir que ses projets aient été connus du public prématurément.

Livre vert sur les conflits d'intérêt

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a déposé à nouveau les principes directeurs concernant les conflits d'intérêt chez les députés et sénateurs fédéraux pour étude ultérieure en comité parlementaire.

Le livre vert présenté hier aux Communes reprend exactement les directives qu'avait exposées le premier ministre Trudeau en décembre 1973.

Les picotements de Ron Basford

OTTAWA — Le ministre du Revenu, M. Ron Basford, est hospitalisé depuis plus de trois semaines. Il souffre de picotements aux doigts et de douleurs aux mains.

Une aciérie au Québec ?

OTTAWA — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, a dit à des reporters hier qu'il a bon espoir que l'aciérie que l'on projette d'aménager dans l'Est y sera effectivement construite.

Quatre provinces sont en lice: le Québec, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick. Au Québec, l'aménagement se ferait soit à Sept-Îles, soit à Gros Caouana.

Stelco veut que ce soit à Gaba-rus, sur l'île du Cap Breton. L'emplacement n'est pas choisi, a tenu à souligner M. Jamieson.

Les libéraux ne se laisseront plus "manger la laine sur le dos"

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Désormais les ministres de M. Robert Bourassa n'accepteront plus de se laisser manger la laine sur le dos.

Ainsi en a décrété le vice-premier ministre et leader parlementaire ministériel, M. Gérard-D. Lévesque, mercredi après-midi, alors que M. Bourassa et le gouvernement étaient interrogés sur la transaction de la compagnie de papier Price.

M. Lévesque, après son chef M. Bourassa, est sorti de ses gonds lorsque le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a suggéré que le chef libéral avait refilé des renseignements confidentiels sur les intentions de la Price à M. Paul Desmarais de Power Corporation.

M. Bédard a laissé entendre que le gouvernement Bourassa avait décidé de ne pas se porter acquéreur de la Price suite à des pressions émanant de Power Corporation et de l'une de ses filiales, la compagnie de pâtes et papier Consolidated Bathurst. On sait que la Consol a vainement tenté d'acquiescer le contrôle de Price, compagnie québécoise de pâtes et papier désormais sous le contrôle de la firme torontoise Abitibi Paper.

Devant les insinuations du député péquiste, M. Bourassa lui a reproché d'être ridicule et de se livrer à la démagogie.

Mais pour M. Lévesque, cette semonce n'était pas suffisante.

L'intégrité

Les ministres libéraux, on le sait maintenant, surtout depuis le congrès libéral de la dernière fin de semaine à Québec, sont devenus carrément allergiques à toute espèce d'allusion sur l'intégrité du gouvernement Bourassa.

Le sondage du quotidien LA PRESSE, on s'en souviendra, révélait, le 13 novembre dernier, que plus de

la moitié des Québécois doutent désormais de l'honnêteté de certains membres du gouvernement Bourassa.

Ce sondage faisait suite à de nombreux incidents dont ceux sur les conflits d'intérêt impliquant des membres de la belle famille de M. Bourassa, à l'affaire Boutin et autres, sur témoignages recueillis par la Commission Cliche.

Or, ce contexte, comme l'a laissé entendre M. Lévesque, hier, a sensibilisé les ministres libéraux qui n'ont pas l'intention de se laisser manger la laine sur le dos, à plus forte raison s'ils ne sont pas en cause. D'ailleurs, on sait que M. Lévesque, un homme politique de carrière au Québec, est l'un de ceux qui a réagi le plus mal devant la détérioration de l'image du gouvernement Bourassa.

M. Lévesque est l'un des ministres qui veut absolument éviter qu'on salue l'ensemble du gouvernement à la suite d'incidents impliquant certains de ses membres seulement.

"Je demanderais au député de Chicoutimi, a-t-il dit, de peser ses paroles, afin qu'on ne répète pas ce genre d'insinuations gratuites, perfides, qui s'attaquent à des hommes qui font leur devoir, qui essaient chaque jour de rendre service à leur province et qui n'ont rien à voir avec ce genre de choses, qui ne sont que le fruit de l'imagination du député de Chicoutimi et de ses pareils."

Mais M. Lévesque est allé plus loin.

"Le premier ministre du Canada, a-t-il ajouté, a eu une expression pour qualifier ce genre d'intervention de député de votre sorte."

M. Trudeau a parlé de "son of a bitch".

Les scandales

Devant les assauts répétés de MM. Bédard et Jacques-Yvan Morin, M. Bourassa a soutenu qu'il n'avait eu aucune communication avec Power Corporation avant que la transaction

soit complétée, qu'il n'avait pas retourné ses appels téléphoniques.

"Je sais, de poursuivre M. Bourassa, que vous êtes à la recherche de pseudo-scandales continuellement."

"Oui, a répondu le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, c'est des "baveux"!"

"Je vous salue, a continué le premier ministre, le centième de mon

sang-froid devant les attaques aussi basses que vous faites contre le gouvernement."

"Si le chef de l'Opposition est capable de donner la moindre indication sérieuse d'une interférence du gouvernement, je suis prêt à convoquer la commission parlementaire immédiatement, mais arrivez avec un élément sérieux, pas avec des choses ridicules comme celles mentionnées."



LA MÉTEO

Une faible perturbation approchant de l'ouest avec son cortège de nuages répandra un peu de neige sur son passage. Les accumulations prévues avec cette nouvelle tempête varieront d'une trace à deux pouces au plus. Demain, des conditions plutôt nuageuses persisteront sur l'ouest du Québec, tandis qu'un ciel variable dominera l'est de la province.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 10° — Maximum : 25° Généralement nuageux et neige légère	Nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	5	20	Passages nuageux	Peu de changement
Outaouais	10	25	Géné. nuageux, neige lég.	Nuageux
Laurentides	5	20	Passages nuageux	Peu de changement
Cantons de l'Est	10	25	Géné. nuageux, neige lég.	Nuageux
Québec	10	25	Géné. nuageux, neige lég.	Nuageux
Rimouski	15	25	Géné. ensoleillé	Pas de changement
Lac-Saint-Jean	10	25	Géné. nuageux, neige lég.	Nuageux
Baie-Comeau	15	25	Géné. nuageux	Pas de changement
Sept-Îles	15	25	Géné. nuageux	Pas de changement
Gaspé	15	25	Géné. nuageux	Pas de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	35	50
Alberta	Nuageux	—	—
Saskatchewan	Ensoleillé	15	30
Manitoba	Ensoleillé	10	25
Ontario	Neige	20	35
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	25	35
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	25	35
Île-du-Prince-Édouard	Neige éparse	25	30
Terre-Neuve	Neige éparse	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la pollution

Poste Saint-Jacques

Concentration moyenne 100

Concentration de pointe 208

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne passant pas 60 microgrammes par mètre cube.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400" Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	REDACTION	874-7070
Lundi au vendredi	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement	PROMOTION	874-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		
par porteur:	PETITES ANNONCES	
12 25 52	du lundi au vendredi: 9h à 17h	874-7111
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20	Commandes	874-7205
Lundi au vendredi 12.00 24.00 48.00	Pour changer ou annuler	du lundi au vendredi: 9h à 18.30h
Samedi seulement 9.10 18.20	GRANDES ANNONCES	
par courrier:	Détails	874-7300
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00	Carrières et professions, nominations	874-7320
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40	COMPTABILITÉ	
* Minimum de 25 semaines	Grandes annonces	874-6892
Côte-Nord, par avion, 0.40¢	Petites annonces	874-6901
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h)		
874-6911		

Des sénateurs veulent taxer notre pétrole en transit aux USA

WASHINGTON, (PC) — La tension monte dans les relations entre le Canada et les États-Unis. A moins que le Canada élimine la taxe de \$5.20 sur chaque baril de pétrole exporté aux États-Unis, 17 sénateurs américains, dont Hubert Humphrey, du Minnesota, et George McGovern, du Dakota du Sud, ont proposé hier à Washington de suspendre les achats de brut canadien ou d'imposer une lourde taxe sur le pétrole canadien qui emprunte la voie de pipelines américains.

Le groupe de sénateurs demande à Henry Kissinger d'entreprendre immédiatement des négociations avec le Canada pour éliminer une taxe qui affecte sérieusement les raffineurs et consommateurs américains.

Les observateurs de la capitale américaine notent qu'aucun chef de parti à la Chambre des représentants, soit le démocrate Mike Mansfield et le républicain Hugh Scott, de même que les sénateurs Henry Jackson et Russel Long, qui ont le plus d'influence dans les affaires touchant l'énergie, n'ont signé la lettre.

En outre, des rapports officiels indiquent que les efforts pour convaincre une majorité des membres de la Chambre des représentants à se joindre au groupe de sénateurs ont échoué.

Actuellement, à Pékin, Henry Kissinger reviendra à Washington en fin de semaine pour préparer la rencontre qu'aura mercredi prochain le Premier ministre Trudeau et le président Gerald Ford dans la capitale américaine.

Un porte-parole du secrétariat d'État a par contre affirmé qu'une interven-

Nos richesses sont pour tous les Canadiens

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a confirmé aux Communes hier que le gouvernement était prêt à taxer les sociétés provinciales de la Couronne si la chose s'avérait nécessaire pour faire valoir les droits fédéraux d'imposition des ressources.

M. Trudeau répondait en chambre à une interpellation de M. Ed Broadbent, leader parlementaire du nouveau parti démocratique, selon qui les marques émises en ce sens mardi soir par le ministre de la Justice Otto Lang laissent entendre que cette mesure était plus que probable.

Le premier ministre a souligné qu'à son avis, M. Lang n'avait parlé que d'une simple possibilité et qu'il l'appuyait entièrement sur ce point.

M. Lang, qui parlait lors du débat sur le budget, avait déclaré que le gouvernement "pourrait taxer et taxerait en fait" les sociétés provinciales de la Couronne si la chose devenait nécessaire pour protéger les intérêts fédéraux.

C'est pas mêlant, il n'y a qu'un seul brandy blanc!

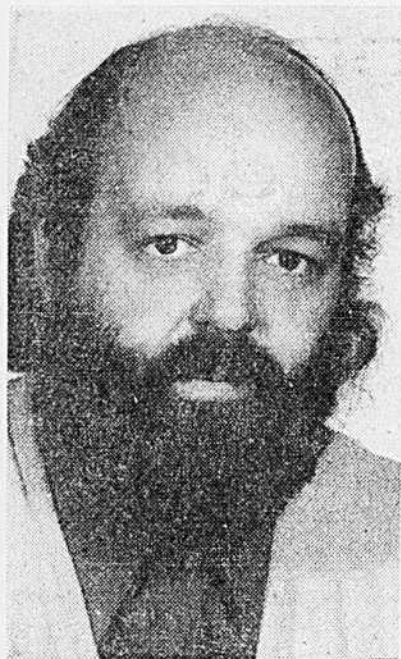
Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc "comme ça", "avec rien"...? Parfait! Il est si pur et vieilli avec tant de soin qu'il est bien à votre goût! Vous buvez votre brandy blanc Mont Blanc avec un jus, une autre boisson alcoolique, une eau gazeuse...? Parfait! Il est le seul brandy qui se mélange, le seul qui se marie si bien aux saveurs que vous aimez. C'est pas mêlant, le brandy blanc Mont Blanc... "avec rien" ou "avec quelque chose"! Parfait!



Et tout le monde le mélange!

Blancola	Mont Blanc Stinger
Connaissiez-vous le Blancola?	1 1/4 oz de brandy blanc
C'est nouveau, délicieux et rafraichissant. Découvrez un autre excellent mélange, le Mont Blanc Stinger.	Mont Blanc
	3/4 oz de crème de menthe blanche Leroux
	3 à 5 oz de 7up (au goût)
	glacçons, zeste de citron.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.



André BERTHELET

Drapeau perd la majorité des deux tiers

Le candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) dans le quartier Villieray, M. André Berthelet, défait par 52 voix de majorité par son adversaire du Parti civique, M. Charles Martel, à l'élection du 10 novembre, a été proclamé élu à la suite du recomptage judiciaire des bulletins de vote.

A la fin du décompte ce matin, M. Berthelet a obtenu 34 voix de majorité.

La victoire de M. Berthelet donne 18 sièges au RCM au conseil municipal. Avec la présence du conseiller de Démocratie Montréal, M. Nat Aroff, le Parti civique se retrouve avec 36 conseillers et perd aussi la majorité des deux tiers.

Par ailleurs, le dépouillement judiciaire des bulletins a confirmé la victoire du candidat du RCM dans Mercier (siège no 3), M. Marius Miner. Ce dernier l'avait emporté par 123 voix sur le candidat du PC, M. Denis Tondreau, qui s'est désisté avant la fin de la vérification judiciaire des boîtes de scrutin.

Même phénomène dans Ahuntsic (siège no 2), mais en faveur du candidat du Parti civique, M. Gilles Chevalier. Le candidat du RCM, M. Jean-Charles Des Roches, battu par 156 voix à l'élection du 10 novembre, s'est désisté hier avant la fin du décompte.

Dans Papineau (siège no 3), le recomptage a confirmé la victoire du candidat du PC, M. Gaétan Lebeau, sur celui du RCM, M. Armand Riendeau. M. Lebeau, qui l'emportait par 75 voix le soir du 10 novembre, est maintenant vainqueur par 67 voix de majorité.

A l'exception de Villieray, où un renversement de la situation est fort possible, sept des huit recomptages judiciaires demandés jusqu'à maintenant n'ont fait que confirmer la victoire, soit des candidats du RCM, soit des candidats du Parti civique.

Le ministère de l'Éducation négociera avec les milliers d'étudiants en grève

par Madeleine BERTHAULT

Des négociations doivent débuter à 16 h aujourd'hui entre le ministère de l'Éducation et les représentants des étudiants de cégeps au sujet du régime de prêts et bourses, pendant que les 15.000 étudiants de l'université Laval boycottent à leur tour les cours, portant à près de 100.000 le nombre d'étudiants d'universités, de cégeps et d'autres institutions de niveau secondaire qui se sont mis en grève pour forcer le ministère de l'Éducation à réviser sa politique en la matière.

C'est le sous-ministre adjoint, M. Jacques Girard, qui représentera le ministère de l'Éducation, tandis que les étudiants ont délégué pour cette rencontre un comité de négociation qui a été formé mardi lors de l'assemblée de Limoilou.

A cette occasion, les représentants des étudiants avaient demandé qu'une telle rencontre ait lieu avec les autorités du ministère et que le comité de négociation fasse rapport à une réunion provinciale des représentants des cégeps lundi prochain, 10 h du matin, à Limoilou.

Cette dernière réunion se déroulera à huis clos car le rapport sera suivi d'une étude sur les moyens possibles de pression afin de poursuivre l'action contre le ministère relativement aux prêts et bourses.

Continuer à moins que...

D'ici là, les étudiants ont l'intention de garder secrètes les négociations et de continuer le débrayage "général" "à moins que le ministère de l'Éducation ne prenne sur lui de faire des déclarations", a souligné un porte-parole étudiant.

De plus, précisons que, si la majorité des cégeps ont embarqué dans le mouvement de débrayage général lundi dernier, il y en a un peu moins qui poursuivent ce débrayage et qui le poursuivront jusqu'à lundi prochain. Sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans la région de Québec le mouvement est relativement fort mais dans la région de Montréal les étudiants, en majorité, ne suivent pas.

On explique ce phénomène en disant qu'à Montréal, les étudiants ne se sentent pas aussi impliqués qu'en province, le nombre de demandes de prêts et bourses étant beaucoup plus faible que dans les régions plus éloignées.

Cela fait dire aux étudiants que les besoins varient selon les régions et que l'unité est difficile à réaliser.

Disparités régionales

C'est pourquoi les étudiants ont inclus dans leurs demandes que le gouvernement accepte, d'ici le 28 novembre,

bre 1974, le principe de la décentralisation afin de respecter les disparités régionales et que ce principe soit adapté aux prêts et bourses 1975-1976. Par là, les étudiants désirent que les demandes de prêts et bourses soient analysées dans les régions mêmes, plutôt qu'à Québec.

De plus, les étudiants demandent que le ministère verse une somme de \$500 avant le 30 novembre de cette année, automatiquement et sans analyse, à tous ceux qui ont déjà fait une demande de prêt et de bourse, et que les sommes des bourses soient versées avant le 30 janvier 1975.

Quant au remboursement des prêts, les étudiants voudraient pouvoir ne rendre l'argent que six mois après s'être trouvé un emploi. Soulignons qu'actuellement l'étudiant est tenu de commencer le remboursement six mois après la fin de ses études. Les étudiants demandent aussi que pour ceux qui ont 18 ans et plus, on ne tienne pas compte de la contribution des parents dans l'attribution des prêts.

Ceux qui ont abandonné

Lors de la réunion de Limoilou, les étudiants ont mandaté leur comité de négociation pour que ce dernier obtienne du ministère que les étudiants ayant abandonné leurs études dernièrement pour des raisons financières soient réinscrits sur une simple demande de leur part. Il semblerait y avoir un certain nombre d'étudiants sur la Côte-Nord et en Gaspésie qui seraient dans cette situation "à la suite des lenteurs du ministère à faire parvenir les argent des prêts et bourses", affirme-t-on.

Par ailleurs, les étudiants ont décidé de former un comité chargé d'étudier la possibilité d'un "revenu minimum garanti" pour les étudiants, mais on ne sait pas encore quelle forme prendra cette étude, et il n'en sera vraisemblablement pas question au cours des négociations avec le ministère.

Quant au congrès de fondation de l'Association nationale des étudiants du Québec, il serait quelque peu retardé à cause des négociations pour les prêts et bourses, et les porte-parole étudiants considèrent que les dates avancées, 15 et 16 décembre, ne sont pas officielles du tout et pas forcément réalistes.

De son côté, le service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation annonce qu'il a terminé l'étude de 32.000 demandes faites par les étudiants des niveaux collégial et universitaire. Et on ajoute que l'augmentation des demandes agréées par le ministère sera d'environ cinq p. 100 supérieure aux chiffres de l'an passé.

Les buts ont été atteints

Au ministère de l'Éducation, on af-

firmé que lorsque l'étude de toutes les demandes sera terminée, "tous pourront constater que les buts visés par la réforme du régime des prêts et bourses pour 1974-75 ont été atteints".

Entre-temps, les 15.000 étudiants de l'Université Laval décidaient hier de boycotter les cours pour une période de deux jours et de se joindre ainsi au mouvement de protestation, après

avoir rejeté une proposition en vue d'un débrayage illimité.

Par ailleurs, selon les informations fragmentaires communiquées hier soir par le Centre de coordination étudiant de Saint-Hyacinthe, une vingtaine de cégeps se sont prononcés hier en faveur de la poursuite de la grève.

Selon le centre, les institutions suivantes participent au mouvement: Limoilou, F.-X. Garneau, Sainte-Foy, Lévis-Lauzon, et collèges privés de

Lévis, Marguerite-d'Youville et Mérici, dans la région de Québec; collèges de Rosemont et Saint-Laurent, à Montréal; Cégeps de Rimouski, Matane, La Pocatière et Rivière-du-Loup, dans le bas du fleuve; collèges de Saint-Félicien, Chicoutimi, Jonquière et Alma, dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et collèges de Mingan et Manicouagan sur la Côte-Nord; enfin, collèges de Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Rouyn-Noranda, Hull et Thetford Mines.

Les avocats de Laberge demanderont un verdict dirigé d'acquittement

par Lysiane GAGNON

JOLIETTE — Après que la Couronne ait annoncé qu'elle mettait fin à sa preuve contre le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, les procureurs de l'accusé — dont le procès en était hier à son cinquième jour — ont annoncé qu'ils déposeraient demain une requête pour un verdict dirigé en faisant valoir que la poursuite n'a pas présenté une preuve conforme aux exigences du code.

Cette procédure, si elle était acceptée par le juge Jacques Duroc qui préside aux audiences, aurait pour effet de l'amener à expliquer aux jurés qu'ils doivent, pour des raisons d'ordre juridique, prononcer un verdict d'acquittement.

Incitation

Rappelons que M. Laberge est accusé d'avoir incité les syndiqués de la compagnie Hupp Canada, qui fabrique des appareils électro-ménagers à L'Assomption, à causer des dommages au matériel de l'usine, au cours d'une assemblée syndicale tenue le 29 mai dernier. L'autre chef d'accusation, pour lequel M. Laberge serait également passible d'une peine de cinq ans d'emprisonnement, fait état d'incitation à s'en prendre physiquement aux employés "récalcitrants" au mouvement de ralentissement de travail qui s'est produit à l'usine à cette époque, mais la preuve montée par la Couronne n'a pas touché à ce deuxième chef d'accusation, d'autant moins qu'il est ressorti des témoignages que personne, dans l'usine, n'aurait été molesté de quelque façon que ce soit.



Louis Laberge

Pour ce qui est des pertes encourues par la compagnie, l'acte d'accusation les évalue à \$50.000, mais l'interrogatoire du vérificateur de la compagnie a permis d'établir que ces pertes seraient tout au plus de l'ordre de \$20.000.

Signalons que le syndicat réclamait en vain, depuis janvier dernier l'indexation des salaires, et qu'au moment où M. Laberge a parlé devant les syndiqués, la tension était déjà grande au sein de l'usine — à un point tel que le président de la FTQ aurait tenté de faire valoir les "avantages" d'un ralentissement de travail, par opposi-

tion à la grève sauvage dans laquelle les travailleurs les plus exaspérés voulaient se lancer. Il s'est effectivement produit un ralentissement de travail à l'usine, mais dans un règlement ultérieur avec le syndicat, la compagnie s'est engagée à ne pas exercer de poursuites ni de représailles contre les employés qui auraient participé à ce mouvement.

Avant de clore l'établissement de sa preuve, la Couronne a fait défiler treize témoins — dont les témoignages ont concorde, pour la plupart, sur le fait que M. Laberge aurait suggéré, lors de l'assemblée du 29 mai, des méthodes susceptibles de produire un ralentissement de travail. Là où les témoignages concordent moins, c'est quand il s'agit de savoir si ces méthodes visaient effectivement à causer des dommages directs au matériel.

Pas de lien de causalité

La défense estime aujourd'hui que rien, dans la preuve apportée par la Couronne, ne peut établir aux yeux de la loi un lien de causalité entre les paroles de M. Laberge et les incidents qui se sont produits à l'usine en son absence. (M. Laberge n'est allé qu'une fois à L'Assomption et n'a jamais mis les pieds dans l'usine cette année.)

C'est en tout cas ce que les procureurs de M. Laberge feront valoir vendredi, en demandant au juge Duroc de dire au jury que la preuve étant, juridiquement parlant, "inexistante", l'accusé doit être acquitté. On saura donc demain si tel sera le cas... ou si, advenant que le juge réfute les allégations de la défense, cette dernière présentera ou non une preuve à son tour.

U. Aircraft: Cournoyer rédige un projet d'entente

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, procède lui-même actuellement à la rédaction d'un projet d'entente qui pourrait mettre un terme au conflit de la United Aircraft.

A l'Assemblée nationale, mercredi, M. Cournoyer a expliqué qu'il avait déjà rédigé une vingtaine d'articles qui traitent de deux des 5 points en litige, soit la question du surtemps et les horaires de travail.

M. Cournoyer a l'intention de poursuivre la rédaction du document sur le problème de l'indexation et sur les salaires proprement dits.

On sait qu'à la suite de la rupture des négociations entre la United Aircraft et le syndicat qui représente les

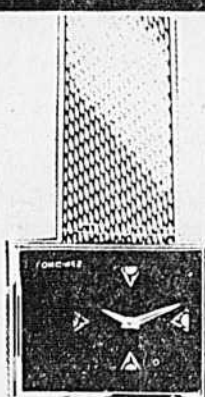
grévistes, il y a près d'une semaine, le ministre a décidé de prendre lui-même en main le dossier.

M. Cournoyer a expliqué qu'à ce stade-ci, il ne lui apparaissait pas opportun de faire sieger la commission parlementaire du Travail pour solutionner le conflit.

Quant au conflit de la Canadian Gypsum de Joliette, M. Cournoyer a révélé "qu'une lueur très intéressante" était apparue dans le sens d'un règlement de la grève.

Comme les négociations se poursuivent et qu'aucune des deux parties n'a manifesté l'intention de venir immédiatement s'expliquer devant une commission parlementaire, M. Cournoyer croit "inopportun de s'immiscer dans leurs affaires".

LONGINES:
Rien de moins ne saurait vraiment vous satisfaire



Longines
La montre la plus admirée du monde
Diamond prince
\$235

Quand vous pensez à Noël n'oubliez pas

G. J. Renaud Inc.

Bijouteries-Diamantaires
1243, Carré Phillips, Montréal
Tél.: 844-4347

Toujours un service personnel

OFFREZ-VOUS DU LUXE

HINE
COGNAC
JARNAC, FRANCE
CODE 124 A
PRIX \$1205

JAPAN CAMERA CENTRE

JAPAN ELECTRONIC CENTRE

APPAREIL-PHOTO SEDIC 22X avec APPAREIL ECLAIR
NOTRE PRIX **4995**
Contact central incorporé qui accepte tout appareil éclair; offert avec appareil éclair GX-17.

APPAREIL 35mm RICOH HI-COLOR
NOTRE PRIX **9995**
• Moins par moteur à ressort • Compact, entièrement automatique, réglable manuellement. • Accepte coffret marin pour photographie sous-marine • Objectif précis F2.8
GRATIS: appareil éclair Sunpak GX-17 à l'achat de l'appareil photo RICOH

ENSEMBLE-PHOTO SEDIC 202
NOTRE PRIX **3390** ens.
• Objectif optique à 3 éléments • Douille de tri-pied incorporée • Avec pellicule C110-12, Magique, dragonne et bras du flashcube

EPARGNEZ \$30 SUR LE PRIX COURANT ENS. RICOH SINGLEX 2.8
NOTRE PRIX **24995**
L'appareil du spécialiste! • Posemètre électronique • Objectif, mise au foyer et visée reflex, lentilles interchangeables. Appareil photo, téléobjectif 135 F2.8, appareil éclair électronique et porte-accessoires.

CHAÎNE STÉRÉO ULTIMATE
NOTRE PRIX DE VENTE **29995**
• Ampli-tuner Ultimate, AM-FM stéréo • Tourne-disques plein format • Enceintes de 2 haut-parleurs
NOTRE PRIX COURANT \$329.85

JAPAN CAMERA CENTRE
LES GALERIES D'ANJOU 353-6800 — 354-0300
LE CARREFOUR Laval 688-6530
Postez les commandes à Japan Camera, 16, Lesmill Road, Don Mills, Ontario

master charge
CHARGEEX

SCHENLEY... 842-3877 NOUS LIVRONS À DOMICILE

DATE LIMITE:
Nous ne pourrions pas
garantir la livraison pour
Noël des commandes
reçues après le
vendredi, 20 décembre.

La longue attente au froid
n'est plus nécessaire! Appe-
lez-nous et dites-nous ce que
vous désirez.

Choisissez les marques
et les formats d'après la liste.
Nous vous livrerons le
tout à domicile contre rem-
boursement (C.R.), à la date
de votre choix.

Les règlements exigent
que votre commande soit
acquittée par chèque certifié,
rédigé à l'ordre de La Société
des Alcools du Québec.

Nous l'accepterons ainsi.
Plus un léger supplément
pour la livraison de \$1.25 par
caisse ou partie de caisse...
aucune commande minimale
requis.

Fin la longue attente
au froid!

Notre but est de mieux
vous servir.

LES DISTILLERIES SCHENLEY DU CANADA, L.TÉE.

RYES

244-I Order of Merit	25 oz	9.30
O.F.C. 8 ans	66.6 oz	18.00
245-C " " "	40 oz	11.00
245-B " " "	25 oz	7.20
244-H Canada Cup	40 oz	10.45
244-G " " "	25 oz	6.80
244-C Golden Wedding	40 oz	10.00
244-B " " "	25 oz	6.55
243-I Tradition	40 oz	9.75
243-H " " "	25 oz	6.30

GINS

Schenley London Dry Gin	66.6 oz	14.80
182-B " " "	40 oz	8.95
182-A " " "	25 oz	5.85
170-I Chasseur Geneva Gin	40 oz	8.95
170-H " " "	25 oz	5.95
198-D Coates Black Friar Gin	40 oz	9.55

RHUMS

132-F Ron Carioca Doré	40 oz	9.15
132-G Ron Carioca Blanc	66.6 oz	15.35
140-F " " "	40 oz	9.60
140-E " " "	25 oz	6.15
140-C Ron Carioca Brun	40 oz	9.60
140-B " " "	25 oz	6.15
154-D Doorly's Barbados	25 oz	6.15

VODKA

Troika	66.6 oz	15.40
371-B " " "	40 oz	9.35
371-A " " "	25 oz	6.05

SCOTCH

335-B Graham's Black Bottle	40 oz	11.75
335-I Long John Scotch	40 oz	11.75
335-H " " "	25 oz	7.60
334-A Hankey Bannister Scotch	40 oz	9.70

COGNACS & BRANDIES

126-C Baron Otard V.S.O.P.	24 oz	15.70
126-B Otard Cognac	25 oz	12.05

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

LIQUEURS

201-H Schenley - Blueberry	25 oz	5.90
208 Pippemint G&T Cr. de M.	24.5 oz	5.90
202-G Henkes Anisette	25 oz	5.90
204-A Henkes Cr. de M. Verte	25 oz	5.90
204-B Henkes Cherry Brandy	25 oz	5.90
204-C Henkes Triple Sec	25 oz	6.40
204-E Henkes Apricot Brandy	25 oz	5.90
204-F Henkes Crème de Cacao	25 oz	5.90
211-C Benedictine	24.5 oz	11.20
211-A B & B	24.5 oz	11.20
211-I Giayva	24 oz	8.00

CHAMPAGNES/VINS

566-H Veuve Clicquot Sec	26 oz	10.60
567-B Veuve Clicquot Brut Vintage	26 oz	12.90
475-D Penfold's Porto	gal.	11.30
475-C " " "	40 oz	3.05
476-H Penfold's Sherry	gal.	11.30
476-G " " "	40 oz	3.05

CHAMPAGNES/VINS

423-A Penfold's Dalwood Burgundy rouge	26 oz	2.80
558-D Stock Vermouth rouge	35 oz	2.45
558-E Stock Vermouth sec	35 oz	2.45
395-G Château Timberlay (Lichine) rouge	26 oz	4.00
549-C Côte du Rhone (Lichine) rouge	26 oz	2.90
447-H Pinot Chardonnay (Lichine) blanc	26 oz	3.55
535-A Mateus Rosé	26 oz	2.50
640-E Casal Garcia Verde	26 oz	2.40
635-C Bolla Valpolicella rouge	25 oz	3.30
648-B Siglo Con Sacco rouge sec	26 oz	2.45
396-G Château de Cadillac rouge	26 oz	4.00
547 Orvieto Classico (Antinori)	26 oz	2.50
548-A Chianti Antinori	34 oz	3.20
537-H Guntum Oppenheimer	26 oz	3.40

Les enfants de l'école Auclair rentrent en classe

par Marianne FAVREAU

Ce matin, les enfants de
l'école Auclair, à Saint-La-
zare, retournaient en classe
après dix jours de congé for-
cé ordonné par leurs parents.
Mais, ni le principal, ni les
enseignants n'étaient au pos-
te.

Si bien que les enfants s'en
sont retournés chez eux.

Si les parents avaient déci-
dé de renvoyer leurs enfants
en classe, c'est qu'ils s'esti-
ment satisfaits des décisions
prises par leurs commissaires
au cours de la semaine. Déci-
sions qui répondraient à
leurs attentes.

Entre autres, à la suite d'un
sondage effectué dans leurs
rangs, les parents réclamaient
"qu'une méthode tradition-
nelle renouvelée soit implantée
dans l'école et qu'on cesse
l'expérience des aires semi-
ouvertes dans les plus brefs
délais".

Ce sondage demandait aux
parents s'ils étaient en faveur
de l'enseignement organi-
qué tel qu'il existe à l'éco-
le Auclair, ou plutôt en fa-
veur d'un enseignement "tra-
ditionnel à progrès continu".

Ils avaient également récla-
mé une série de six mesures
touchant la pédagogie ou la
discipline dont l'établissement
d'un "programme - cadre bien
complet en collaboration avec
tous les professeurs de l'é-

lémentaire du secteur Vau-
dreuil". Il devrait ensuite être
soumis pour étude aux pro-
fesseurs du secondaire afin
de créer un lien nécessaire
au passage du primaire au
secondaire.

On réclamait également un
"programme accéléré et ap-
profondi" pour les actuels é-
lèves de sixième et le raj-
out d'une septième année
pour compléter la formation
nécessaire au passage au se-
condaire 1.

Quant aux enseignants, il
semble que les événements
qu'ils ont vécus ces derniers
jours aient affecté leur santé:
ils étaient tous malades
ce matin et comptaient sur
des suppléantes pour les
remplacer.

Selon le président du Syn-
dicat des enseignants de Mil-
le-Isles qui les représente, ces
enseignants ne savent pas où
ils s'en vont. Ils n'ont pu ob-
tenir de la commission scola-
ire le texte de la résolution
accompagnée des considérants
qui lui donneraient son sens.
Ils savent en gros que la
commission rescinde sa ré-
solution du printemps dernier
qui permettait de poursuivre
une pédagogie de croissance
personnelle.

Mais la commission scola-
ire ne leur explique pas ce que
sera l'école aujourd'hui, de-
main.

Un seul point en litige au cégep Montmorency

"Le seul point qui reste en
litige est le protocole de re-
tour au travail" a déclaré le
directeur du cégep Montmo-
rency (à Ville de Laval) où
une grève sévit depuis le 20
novembre.

Cette grève a été déclen-
chée par le front commun
des employés de soutien, des
étudiants et des professeurs
parce que, selon eux, les con-
ventions collectives n'étaient
pas appliquées par la direc-
tion, parce qu'il manquait de
personnel et de matériel pour
assurer la qualité de l'ensei-
gnement.

Selon la direction du col-
lège, la session d'automne
risque d'être compromise si
le retour au travail ne s'ef-
fectue pas dans les jours qui
suivent. "Cela aura pour
effet un retard possible sur
la session d'hiver" a déclaré
M. Denis Latour, directeur
général. Et il a ajouté:
"Comme il n'y a plus de vé-

ritable litige, le comité exé-
cutif ne voit pas pourquoi le
personnel continuerait cette
grève qui pénalise tout le
monde".

Dans le protocole de retour
au travail, le collège déclare
ne pouvoir payer le salaire
pour les journées où le per-
sonnel n'a pas travaillé. Ce-
pendant, on ajoute que le col-
lège serait prêt à ne couper
qu'une partie du traitement
du personnel syndiqué ou à
soumettre ce litige à un mé-
diateur du ministère du Tra-
vail, avec mandat exécutoire.

Il a été impossible hier
soir de rejoindre des porte-
paroles du front commun des
employés de soutien, des pro-
fesseurs et des étudiants
pour connaître leurs posi-
tions. Plus tôt, hier, le front
commun avait manifesté sa
volonté de voir se régler le
conflit dans les plus brefs dé-
lais.

La propriété des soeurs Grises ne peut être démolie

QUEBEC (PC) — La
propriété des soeurs Grises
sise à l'angle des rues
Guy et Dorchester, à
Montréal, bénéficie d'une
protection totale en vertu
de la Loi des biens cultu-
rels, et ne pourra pas être
démolie.

C'est l'assurance qu'a
donnée hier, le ministre des
Affaires culturelles, M.
Denis Hardy, en réponse à
une question du député
de Saint-Louis, M. Harry
Blank.

Le ministre a indiqué
que le 5 novembre der-
nier, la chapelle des reli-

gieuses et tout ce qu'elle
contenait, a été classée
comme "bien culturel" du
Québec.

En vertu de la Loi sur
les biens culturels, la cha-
pelle ne peut donc pas
être vendue, et aucune al-
tération ou modification ne
peut être faite à cette pro-
priété sans la permission
expresse du ministre
Hardy.

M. Hardy a expliqué
qu'il n'avait jamais donné
cette permission, puis-
qu'elle n'avait même pas
été demandée.

Les prêts et les bourses aux étudiants DES SOLUTIONS SONT DÉJÀ APPORTÉES AUX PROBLÈMES SOULEVÉS

Dans le cadre du programme d'urgence annoncé par le ministre de l'Éducation
le 19 novembre dernier, voici un aperçu des mesures qu'a prises le
ministère de l'Éducation pour apporter des solutions aux problèmes
soulevés dans l'administration du régime de prêts et de bourses aux étudiants.

Des fonds de dépannage dans les collèges et les universités

1. A la demande du mi-
nistère de l'Éducation,
les collèges et les univer-
sités ont créé, ou sont en
voie de le faire, des fonds
de dépannage dont l'ob-
jectif unique sera de ve-
nir en aide aux étudiants
dans le besoin.
2. Tout étudiant qui a
déjà adressé une deman-
de de prêt au ministère
de l'Éducation peut faire
appel à ce fonds pour
obtenir une avance. Le
montant de cette avance
est déterminé par le res-
ponsable de l'aide finan-
cière aux étudiants qui,
le cas échéant, pourra
s'assurer auprès du Ser-
vice des prêts et bourses
du montant de prêt qui
sera éventuellement con-
senti à l'étudiant.
3. Il importe de noter que
l'étudiant ne paie aucun
intérêt sur l'avance qu'il
obtient du fonds de dé-
pannage.

4. Lorsqu'il reçoit du
ministère de l'Éducation
le document lui indi-
quant le montant du prêt
qui lui est consenti, l'étu-
diant emprunte d'une
institution bancaire et
rembourse le fonds de
dépannage. Toutes les
dispositions seront prises
pour qu'aucun étudiant
ne soit pénalisé.

5. Pour de plus amples
renseignements sur le
fonctionnement du fonds
de dépannage, on peut
s'adresser au responsable
de l'aide financière aux
étudiants du collège ou
de l'université.

Des correctifs importants aux critères de calcul des prêts

1. Diminution de la con-
tribution de l'étudiant en

tenant davantage compte
de la situation dans les
emplois d'été.

2. Réduction de la contri-
bution des parents en
tenant davantage compte
du nombre d'enfants
dans la famille.

3. Souplesse accrue dans
l'évaluation du statut de
résident ou de non rési-
dent de l'étudiant.

Les responsables de l'ai-
de financière aux étu-
diants dans les collèges et
les universités sont en
mesure de renseigner les
étudiants sur les modes
de calcul des prêts à la
suite des correctifs ap-
portés par le ministère de
l'Éducation correctifs
dont ils ont pris connais-
sance lors de la réunion
tenue à Québec, mercredi
le 20 novembre.

Révision des dossiers

Les dossiers des étu-
diants qui ont déjà reçu
un certificat de prêt ou
qui se sont vu refuser un
prêt ont tous été révisés
en tenant compte des
correctifs apportés par le
Ministère. Les résultats
de cette révision sont
présentement transmis
aux étudiants.

Émission des bourses

Malgré les retards accu-
mulés dans l'émission
des certificats de prêts, le
ministère de l'Éducation
prend actuellement tous
les moyens afin d'émet-
tre les chèques de bour-
ses à la même époque
que l'an dernier.

Ces mesures prises par le ministère de l'Éducation permettent
maintenant d'atteindre les objectifs de la réforme du régime de prêts
et bourses pour 1974-1975.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le Canadien l'emporte 3-2 à Pittsburgh

Salutaire changement de gardien

par Yvon PEDNEAULT
envoyé spécial de LA PRESSE

PITTSBURGH — Michel Larocque a quitté son lit à 9 h 30 hier matin... heure plutôt hâtive pour le touriste-hockeyeur.

Dans son livret noir, il avait inscrit un rendez-vous avec William Scott Bowman. A vrai dire, Bowman l'avait invité la veille à le rencontrer à 10 h le lendemain.

"Bon, tu gardes les filets ce soir... j'ai pris cette décision..."

Finies les visites touristiques et Larocque ne s'en plaignait pas du tout car Pittsburgh ne possède aucun cachet particulier, une ville polluée, dépressive.

Une heure après avoir appris la nouvelle, il se dirigea seul vers l'arène pour l'exercice commandé par Bowman... Ken Dryden également. Tout le monde était là. Dryden, assuré de commencer le match, endossa un léger vêtement d'exercice, cacha les apparences avec ses énormes jambières, mais au lieu de stopper des rondelles, il effectua des passes à l'auxiliaire Chuck Lefley.

"...il y aura un changement de gardien ce soir," annonça Bowman à ses joueurs. Dryden apprit l'identité de son successeur, une heure avant la rencontre.

Larocque, qui murissait l'idée d'aller à la quincaillerie du coin dans quelques jours afin d'acheter un marteau dans l'unique but d'ébruiter ses intentions de vivre sous d'autres cieux, cherchait la clé de l'énigme après le match.

"Je ne m'attendais sûrement pas à endosser l'uniforme ce soir bien que j'avais été soumis à un surcroît de travail pendant l'exercice de mardi, expliquait-il. J'ai pensé aux conséquences qui pouvaient exercer cette rencontre pendant tout l'après-midi.

"Je ne voulais sûrement pas perdre la face une deuxième fois."

Larocque, protégé par une défensive corrigée, mieux disposée, plus consciente de l'attaque adverse, a redoré son blason dans cette victoire de 3-2 du Canadien aux dépens des Penguins de Pittsburgh. On ne pouvait lui attribuer le titre de joueur par excellence du match, pas même une deuxième étoile, peut-être pas une troisième, mais son audace lui a tout de même permis de rejoindre la troupe de combattants.

"Après une longue inactivité, vous travaillez toujours dans l'incertitude, vous espérez que l'adversaire ne décoche aucun lancer." Les Penguins n'ont pas écouté les prières de l'enfant prodige. Ils avaient bien astiqué leurs armes mais l'intervention de Larocque a limité les dégâts. Chuck Arneson et Ron Schock croyaient bien avoir traversé la ligne de défense à la troisième période. Jean-Guy Lagacé également après son échappée au premier engagement.

Seuls la recrue Pierre Larocque et le défenseur Dennis Owchan ont joué ses plans.

"Nous avons limité les attaques de l'adversaire avec un jeu défensif plus équilibré, commentait Bowman. Il fallait nettement corriger les lacunes commises récemment."

Pierre Bouchard, vulnérable depuis quelques matches, a obtenu un autre vote de confiance après un long entre-

tien avec Claude Ruel, mardi soir, un entretien où Ruel s'est appliqué à rebâtir la confiance du défenseur-fermier-restaureur.

Dès le début du match, Bouchard a frappé, frappé et frappé. Il a imposé sa loi et ne fut jamais gêné dans son travail par la suite.

Echange de Lefley contre Awrey

par Yvon PEDNEAULT

Chuck Lefley et Don Awrey se retrouveront sur la patinoire du Forum, samedi soir, mais ils endosseront un nouvel uniforme. Le directeur-gérant, Sam Pollock, a en effet échangé l'ailier gauche Lefley, 24 ans, aux Blues de St-Louis en retour des services du vétérán-défenseur Awrey, 31 ans.

Le départ de Lefley était à prévoir depuis fort longtemps. En plus de réaliser de piètres performances, son attitude hors de la patinoire ne plaisait guère aux dirigeants du Canadien. "Je pense que la cause première du départ de Lefley est Yvon Lambert. Yvon s'applique à son travail, préconise un style de jeu robuste, peut également jouer au centre... et excelle toujours. Je ne cache pas que l'attitude de Lefley m'a forcé à le relever de ses fonctions à l'aile gauche. Il ne produisait pas... et des gars comme Gainey, Lambert et Shutt n'ont pas attendu pour lui enlever son poste", mentionnait William Scott Bowman, ce matin.

Par ailleurs, le Canadien, bombardé de tous les angles récemment, vulnérable à la défensive, obtient un arrière-garde expérimenté, sélectionné le joueur par excellence des Blues de St-Louis, la saison dernière.

Awrey avait été vendu aux Blues par les Bruins de Boston avant le début de la saison 1973-74, à la suite d'une dispute avec le directeur-gérant Harry Sinden. On sait qu'il a endossé l'uniforme des Bruins pendant huit saisons.

Et comment!

Doug Risebrough a contrôlé l'offensive du Tricolore avec des passes savantes et a failli enregistrer le but le plus spectaculaire de la saison à la deuxième période.

"Vous admettez cependant, ajoutait Bowman, que les jeunes ont à nouveau

imposé le tempo à notre attaque."

Mario Tremblay a dirigé 10 lancers vers Gary Inness et a inscrit son quatrième but depuis son arrivée à Montréal. Yvon Lambert a harcelé constamment les défenseurs des Penguins.

Travail qui devait créer une cer-

taine confusion chez les Penguins. Guy Lafleur et Jacques Lemaire devaient capitaliser.

"Nous méritions de gagner ce match, révélait Marc Boileau. Mais les joueurs du Canadien possèdent sûrement un porte-bonheur sous leur équipement."

L'instructeur des Penguins oubliait cependant que dans l'ensemble le Tricolore avait préconisé un style de jeu plus minutieux que ses équipiers.

Que Risebrough ait surclassé tous les autres joueurs de centre des deux équipes, Que Larocque voulait repolir ses étendards.



Un arrêt de Inness aux dépens de Guy Lafleur. Il en a fait plusieurs comme celui-ci, hier soir dans la défaite de 3-2 des Penguins de Pittsburgh contre les Canadiens.

Thomas sur le marché des échanges

"Je ne ferai pas de cadeau" — Pollock

PITTSBURGH — "A la fin du mois de novembre, j'aurai nettoyé la maisonnette, notre formation montrera son vrai visage." Sam Pollock, harcelé de questions, avait levé le voile sur les spéculations et du même coup, avait étouffé le désaccord, la mésentente.

C'était il y a un mois.

La fin de novembre approche et pourtant le Canadien n'a subi aucune

transformation. On a bien cédé Glen Goudup et Rick Chartraw aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. On a rappelé les recrues Doug Risebrough et Mario Tremblay.

Le fait demeure qu'à chacune des rencontres du Tricolore des joueurs totalisant des salaires annuels de \$300,000 observent l'action du haut de la galerie de la presse. En résumé, Pollock se fait attendre.

William Scott Bowman, influencé par la tenue chancelante de Ken Dryden, la semaine dernière, a pris une décision quand même étrange en relevant Dryden de ses fonctions, hier soir, pour le remplacer par Michel Larocque, perdu quelque part dans un banc de neige à Ville de Laval.

... pourquoi Larocque au lieu de Wayne Thomas, le gardien auxiliaire de Dryden depuis le troisième match de la saison contre les Islanders de New York? Voulait-on tendre la perche?

"Pas du tout, répond brusquement Bowman. Je ne pouvais tout de même pas attendre un instant de plus pour retirer Dryden de sa position."

... et pourtant le jeune gardien ne semblait plus cadrer dans les plans du Canadien depuis le match contre les Islanders.

"Faux. Larocque a commis lui-même la bêtise de se placer dans une situation embarrassante, reprend Bowman. J'admets qu'il a montré une attitude positive pendant la période d'entraînement, qu'il a livré une dure bataille à Dryden. Ses performances contre les Rangers, le printemps dernier, militaient en sa faveur. Or, Larocque a plongé dans l'insouciance quand Dryden a pris place entre les

deux poteaux pour le premier match de la saison.

"Il s'est ensuite enfoncé dans la médiocrité et avait perdu toute sa concentration. Je l'ai quand même lancé dans la mêlée pour le troisième match de la saison... et il a chuté. Par ailleurs, l'instabilité de Dryden me force à envisager une autre perspective. Si Larocque œuvre au diapason de son talent, il partagera la besogne avec Dryden. Je ne veux pas dire que j'ai perdu confiance en Dry-

den, bien au contraire. Je sais qu'il retrouvera son synchronisme."

Bowman tolère la présence de trois gardiens parce qu'on lui impose ce régime... mais il le déteste. "Comment voulez-vous garder trois gardiens en parfaite condition. Ils doivent travailler d'une façon irrégulière pendant les exercices. Je ne conçois pas que les autres formations du circuit, les équipes dans le besoin urgent, refusent d'engager les négociations avec nous au sujet de Thomas."

— De Thomas?

"Oui de Thomas. Ça me dépasse. Regardez les gardiens échangés par le Tricolore au fil des dernières années. Vachon fait sensation à Los Angeles; Myre se débrouille fort bien à Atlanta; Tony Esposito appartient aux rangs des meilleurs gardiens du circuit. Et l'on persiste à nous ignorer. Que les dirigeants des autres équipes ne s'imaginent pas que nous leur ferons un cadeau des Fêtes. Non."

La soirée de travail

No	NOM	LANC	BP	BC	REND.	REND. CUM.
3	VAN BOXMEER	n'a pas joué				-1
5	LAPOINTE	3	1	1	0	+13
6	ROBERTS	1	0	0	0	+6
8	RISEBROUGH	1	1	1	0	+5
10	LAFLEUR	3	1	0	+1	+10
11	LAMBERT	2	1	1	0	+6
12	COURNOYER	2	1	1	0	-1
14	TREMBLAY	10	1	1	0	+2
15	LAROSE	aucune présence				-2
16	RICHARD	n'a pas joué				+9
17	WILSON	1	0	0	0	-5
18	SAVARD	3	2	1	+1	+23
19	ROBINSON	0	2	1	+1	+7
20	MAHOVLICH	3	1	0	+1	+3
21	SATHER	0	0	0	0	+1
22	SHUTT	1	1	0	+1	+2
23	GAINÉY	2	1	0	+1	+12
24	LEFLEY	n'a pas joué				-1
25	LEMAIRE	3	1	1	0	+8
26	BOUCHARD	0	1	1	0	-4

No	NOM	PJ	MINS	BA	FD	BL	MO	G	P	N
1	LAROCQUE	2	120	7	1	0	3.50	1	1	0
29	DRYDEN	22	1320	70	0	1	3.18	10	5	7

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE USAGÉS

Parfaits pour maison, bureau, usine et jardinage. Applique fluorescente de 4 pieds, 2 tubes. Appareil livré avec tubes usagés.

\$5.00 chacun quantité limitée

AUTRES MODÈLES OFFERTS — \$5.00 et plus

Brite-lite
COMPAGNIE D'ENTRETIEN LTÉE
"Plus de lumière pour votre argent"

5322, BOUL. ST-LAURENT **341-6330**
Jeudi de 9 h a.m. à 8 h p.m. samedi de 9 h a.m. à 3 h p.m.
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h a.m. à 5 h p.m.

Le ski dans LA PRESSE

Denis Duquet, directeur administratif de l'Association Canadienne de ski, section Québec, rédacteur en chef de la revue trimestrielle Ski-Québec et ancien compétiteur tant en ski de fond qu'en ski alpin, assume à compter d'aujourd'hui la responsabilité d'une chronique hebdomadaire de ski dans nos pages. A suivre tous les jeudis.

vêtements de SKI

DÉPOSITAIRES:
• ALPINE
• DAVID S. REID
• GORDINI
• DUOFOLD
• LUIGI
• WHITE STAG
• MERBOSO

SPÉCIAL

• ENSEMBLE DE SKI POUR ENFANTS \$28 à \$57⁹⁵

• POUR DAMES de \$80 à \$140⁰⁰

• POUR HOMMES de \$75 à \$140

SPÉCIAL

PANTALON - GENRE COURSE IMPORTATION AUTRICHE

\$4250 et plus

ULTRA SPÉCIAL

BOTTINES SKI "MUNARI 74" **\$4088**

AUTRES SPÉCIAUX

SUR VÊTEMENTS - skis - BOTTINES de 20% à 50% DE RÉDUCTION (LOT SPÉCIAL)

Gagnon 273-1577 7125 Plaza St-Hubert

GANTS et MITAINES \$10⁹⁵ à \$24⁹⁵

TUQUES \$2⁹⁵ à \$6⁹⁵

LUNETTES Baruffaldi, Uvex, Gebe Solar, Head \$2⁹⁵ à \$9⁵⁰

Les effeuilleuses auront la vie plus dure

Les effeuilleuses auront la vie un peu plus dure à Montréal, à la suite du jugement rendu hier par le juge Bernard Tellier, de la Cour municipale, pour qui l'article 170 du code pénal ne laisse aucune équivoque. La nudité dans les cabarets est donc interdite. Le jugement concluait le procès type intenté à Stella Queen et il aura une influence

déterminante sur les 17 autres impliquant autant de danseuses dont les activités ont été interrompues par l'escouade de la moralité dirigée par l'inspecteur Gérald Cholette. La cause de Stella Queen sera toutefois portée en appel par l'Association québécoise des cabaretiéristes, qui déplore une diminution des profits dans une proportion de 50%,

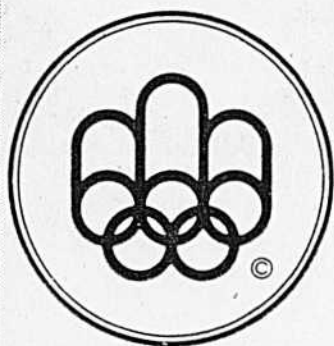
depuis l'intervention des policiers. On se demande, dans le milieu des boîtes de nuit, pourquoi des accusations de nudité ont été portées uniquement dans Montréal, alors que la plus belle liberté existe en province, à ce propos. Le président de l'Association québécoise des cabaretiéristes, M. Maurice Lemieux, incident-

ment propriétaire du cabaret Sextuple, au 5777, boulevard Saint-Laurent, prétend que les danseuses ont été injustement accusées, la loi incluant l'article 170 ayant été acceptée en 1931, "afin d'empêcher les personnes nues de circuler dans les rues pour éviter d'entraver l'ordre public".

Selon M. Lemieux, la Loi ne

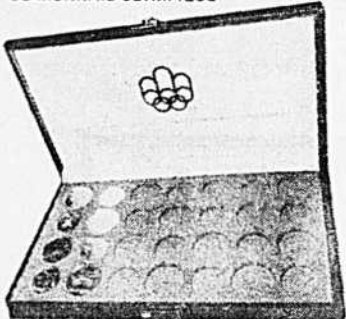
visait aucunement la nudité en spectacle, dans un théâtre ou cabaret, car elle n'est pas l'objet de désordre.

Pour l'AQC, un cabaret n'est pas un endroit public au même titre qu'une rue ou une salle d'attente dans une gare. N'entre pas qui veut dans un cabaret. Les mineurs n'y ont aucun accès.



DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE
MONNAIE OLYMPIQUE CANADIENNE

ECRIN DE PRÉSENTATION OFFICIEL
DE MONNAIE OLYMPIQUE



Ce magnifique écrin de cuivrette brune est aménagé pour contenir les sept séries complètes de pièces olympiques. Intérieur double de satin orné du sigle officiel des Jeux. Ecrin livré avec une clef permettant de le verrouiller.

Prix \$24⁹⁵ chacun

MONNAIE OLYMPIQUE CANADIENNE



SÉRIE II

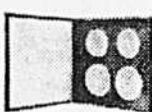


MONNAIE OLYMPIQUE EN ARGENT STERLING
AU PRIX D'ÉMISSION ORIGINAL



Ensemble custom - 4 pièces (Série II)

\$55⁰⁰



Ensemble prestige - 4 pièces (Série II)

\$60⁰⁰

Ensembles de première frappe dans écrin de bois et cuir (Série II)

\$82⁵⁰

SÉRIE NO 1 MONNAIE OLYMPIQUE

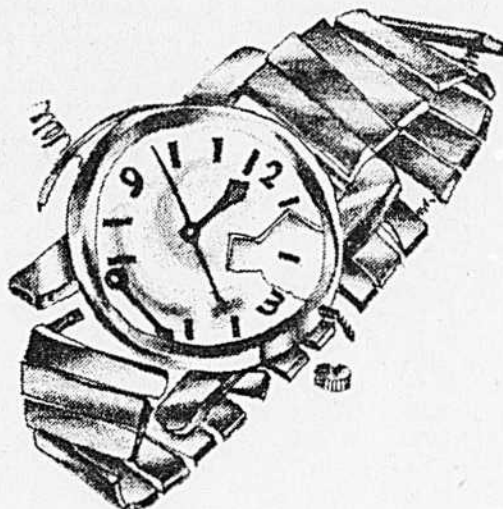
ecrin custom
quantité limitée \$45⁰⁰ l'ens.
ENSEMBLE PRESTIGE \$50⁰⁰

ÉGALEMENT EN VENTE

SÉRIE NO 1
ENSEMBLES DE PREMIÈRE FRAPPE
de monnaie olympique écrin de bois \$79⁰⁰ chacun

DISTRIBUTEURS OFFICIELS DE LA MONNAIE OLYMPIQUE NOUVELLEMENT NOMMÉS

INCLINATION PLACE BONAVENTURE
INCLINATION CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW
INCLINATION GALERIES D'ANJOU
UNITED CIGAR STORE PLACE VILLE-MARIE
"LE FUMEUR" CENTRE COMMERCIAL CARREFOUR LAVAL



Votre montre
est fatiguée?
Eaton la tonifiera...

Confiez votre montre à nos experts de la précision au Service des réparations Eaton. Sans frais, nous faisons une évaluation des réparations.

La plupart des montres-bracelet

15⁰⁰

La plupart des montres automatiques

19⁷⁵

La vérification consiste en:

- 1) Nous démontons complètement la montre et inspectons méticuleusement chaque pièce.
- 2) Nous remplaçons les pièces endommagées ou usées par des pièces approuvées.
- 3) Changement d'huile et nettoyage à fond grâce à notre nouveau système "ultra-sonic".
- 4) Nous remontons la montre en la nettoyant avec de la nouvelle huile.
- 5) Vérification électronique de la précision avec notre "Vibrograf".
- 6) Nettoyage et polissage du boîtier.
- 7) Garantie d'un an, à l'exception des piles et des verres. Nous nous réservons le droit de refuser certains modèles.

Eaton Centre-ville seulement
(septième étage). Rayon 1015

Achats en personne seulement

Utilisez votre
carte-comptable Eaton

EATON

RIVE GAUCHE --- POUR CEUX QUI
NE VEULENT PAS N'IMPORTE QUOI



L'ATOUT DE LA SEMAINE

ENSEMBLES POUR FEMMES :

VELOURS IMPRIMÉS 250.00 Pour \$189.00

ENSEMBLES PANTALONS EN TWEED 250.00 Pour \$159.00

COSTUMES HOMMES TWEED 30%
PLUS PLUS PLUS

*RETOUCHES GRATUITES POUR MESSIEUR

254 STE. CATHERINE O.
GALERIES D'ANJOU
CHOCOLAT LAFAYETTE

rive gauche



CENTRE D'ACHATS

DUVERNAY

on c'est
tellement
plus facile...



CENTRE D'ACHATS

DUVERNAY

Le centre d'élégance avec ses vastes galeries couvertes et son atmosphère chaleureuse. D'innombrables magasins et boutiques vous accueillent et vous offrent un choix incomparable.

Boul. de la Concorde • Ville Laval

ENTRE LES PONTS PIE-IX ET PAPINEAU — 733-5307

CENTRE D'ACHATS DUVERNAY



Le Père Noël

vous attend avec des sucreries.

À PARTIR DU 30 NOVEMBRE

CINÉMA
GRATUIT

TOUS LES JOURS



MAGASINEZ EN TOUTE QUIÉTUDE

Nous nous occuperons de vos enfants sans qu'il vous en coûte un sou. Vos enfants pourront voir une variété de films, et leur sécurité sera assurée par des monitrices.

PLUS DE 70 MAGASINS ET BOUTIQUES POUR MIEUX VOUS SERVIR

3100, boul de la CONCORDE, LAVAL entre les ponts Pie-IX et PAPINEAU

Lors d'une récente assemblée des actionnaires des LABORATOIRES OMEGA LTEE, MM. Lucien Vallières et Léon Gosselin ont été élus membres du Conseil d'Administration. MM. Vallières et Gosselin sont respectivement président et vice-président exécutif de SABEX INTERNATIONAL LIMITEE. M. Lucien Vallières assume également les fonctions de président directeur général d'OMEGA.

en bref

Epreuve de force entre Chirac et les journalistes de l'ORTF

PARIS (AFP, Reuter) — Une véritable épreuve de force est engagée entre le gouvernement français et le personnel de l'ORTF (Office de radio et de télévision français). La police entoure depuis hier soir les locaux de l'ORTF dont les journalistes, en grève illégale depuis lundi, ont décidé aujourd'hui de poursuivre l'arrêt de travail pour une autre période de 24 heures. La grève a éclaté à la suite d'une décision du gouvernement visant à réorganiser le réseau et à congédier environ 250 des 1,100 journalistes. L'intervention policière d'hier soir est la deuxième en deux jours. Mardi, le Premier ministre, M. Jacques Chirac, avait ordonné de mettre fin à une manifestation d'une centaine de journalistes qui avaient occupé le bureau du gérant général, M. Marceau Long.

Kissinger dit mieux comprendre le point de vue de la Chine

PEKIN. (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, a déclaré, aujourd'hui, à Pékin, à l'issue de sa septième visite en Chine, que les Etats-Unis étaient résolus à sérieusement tenir compte du point de vue de la Chine dans la conduite de la politique étrangère américaine. Le secrétaire d'Etat qui prenait la parole au cours d'un banquet officiel qu'il offrait en l'honneur de M. Chiao Kuan-Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, a déclaré que les conversations qu'il a eues, depuis lundi, à Pékin, lui avaient permis d'acquiescer une meilleure compréhension du point de vue chinois. Nous avons passé en revue des problèmes internationaux et approfondi notre compréhension commune, a-t-il ajouté. Les conversations du secrétaire d'Etat américain doivent prendre fin aujourd'hui, et l'on s'attend à ce qu'elles soient suivies d'un communiqué. M. Kissinger doit quitter Pékin, vendredi matin, pour Sou-chow et Shanghai, d'où il quittera la Chine dans la soirée.

Nouvelle baisse de la popularité du président Ford

NEW YORK. (AFP) — La popularité du président Ford est tombée à son niveau le plus bas depuis son accession à la présidence, révèle un sondage de l'Institut Gallup publié mercredi. Selon ce sondage, réalisé entre le 8 et le 11 novembre courant, auprès de 1,557 Américains, 47 p. cent des personnes interrogées seulement approuvent la manière dont M. Ford assume ses fonctions présidentielles. Trois semaines plus tôt, elles étaient 55 p. cent, et en août dernier, 71 p. cent. La même enquête révèle que 32 p. cent d'Américains approuvent la manière dont le président Ford traite les problèmes économiques, tandis que 48 p. cent la désapprouvent.

Hailé Sélassié aurait autorisé le transfert de ses fonds suisses

BERNE (PA) — Le département des Affaires étrangères a été informé que l'ex-empereur Hailé Sélassié aurait autorisé le rapatriement des fonds qu'il a déposés en Suisse. L'ambassadeur de Suisse en Ethiopie, M. Heinz Langenbacher, a été prié d'obtenir des éclaircissements sur ces informations selon lesquelles l'ex-empereur, détenu depuis le coup d'Etat militaire qui l'a renversé, aurait signé un document consentant au transfert de ses fonds en Ethiopie. Si ces informations se confirment, la signature de l'ex-empereur pourrait régler un problème qui a vivement tendu les relations entre la Suisse et l'Ethiopie depuis que les militaires ont pris le pouvoir en septembre. La presse éthiopienne a accusé la Suisse d'abriter des fonds dont la valeur varie, selon les journaux, de \$100 millions à \$14 milliards. Le porte-parole du département des Affaires étrangères a déclaré que le conseil fédéral helvétique ignore le montant des sommes en jeu. Dans les milieux bancaires on qualifie de "légendes" les informations selon lesquelles l'ex-empereur aurait déposé un véritable trésor en Suisse.

Sélassié est détenu "pour sa sécurité" L'ONU presse l'Ethiopie de mettre fin aux exécutions

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le président de l'Assemblée générale, M. Abdelaziz Bouteflika (Algérie), et le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, ont adressé hier soir, par télégramme, l'appel à la clémence suivant au gouvernement éthiopien: L'Assemblée générale nous a demandé de vous transmettre l'expression de sa très profonde inquiétude et de son affliction à la suite de nouvelles indiquant qu'un grand nombre de personnes détenues par les autorités de votre pays ont été récemment exécutées sans les garanties d'un jugement. D'autres nouvelles indiquant que l'exécution de nombreux autres détenus serait imminente ont suscité de graves appréhensions et une angoisse profonde dans toute la communauté internationale. Cet appel aux dirigeants éthiopiens a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Démenti éthiopien A Addis-Abebba, le gouvernement militaire éthiopien a démenti qu'il avait condamné l'ancien empereur Hailé Sélassié à mort. Il a ajouté que l'ex-empereur était détenu dans la capitale pour sa sécurité personnelle. Cette affirmation du gouvernement militaire éthiopien est intervenue à la suite de mouvements de troupes autour et dans la capitale, et des rumeurs selon lesquelles Hailé Sélassié serait à la veille d'être exécuté.

Un porte-parole du gouvernement militaire éthiopien a dit que ces rumeurs visaient à discréditer le mouvement populaire en Ethiopie et à tromper l'opinion publique mondiale. Nouveau président Le général Teferi Benti, commandant de la deuxième division de l'armée éthiopienne stationnée en Erythrée, a été nommé président du Conseil militaire provisoire, en remplacement du général Aman Andom, tué au combat samedi dernier. Il est réputé comme étant l'officier général le plus dur de l'armée éthiopienne. Il semble donc que la tendance extrémiste du comité militaire qui dirige l'Ethiopie sorte victorieuse de la crise qui, depuis cinq jours, règne au sein de l'équipe dirigeante du pays. Le général Teferi Benti est âgé de 53 ans. Il a pris ses fonctions dès ce matin au vieux palais, au cours d'une cérémonie improvisée. Les membres du comité militaire qui l'ont élu étaient présents au cours de la cérémonie.

Appel du Canada Le délégué du Canada à l'ONU, M. Saul Rae, a pris la parole pour associer son pays à l'appel de l'Assemblée générale aux dirigeants éthiopiens. A Ottawa, le chef de la diplomatie canadienne, M. Allan MacEachen, a dit aux Communes que le gouvernement canadien avait demandé à l'Ethiopie de mettre fin aux exécutions.

L'ONU maintient sa reconnaissance au régime de Lon Nol

NATIONS-UNIES. (UPI) — Au terme de trois jours de débat, l'assemblée générale des Nations unies s'est prononcée contre la reconnaissance du gouvernement du prince Norodom Sihanouk, par 56 voix contre 54 et 24 abstentions. La décision sur la question de la représentation cambodgienne aux Nations unies a été repoussée à l'année prochaine. La résolution adoptée par l'assemblée générale réclame l'ouverture de négociations entre le régime du président Lon Nol et le gouvernement du prince Sihanouk, invite les puissances supportant l'une ou l'autre faction à user de leur influence pour une réconciliation, et demande au secrétaire général de l'ONU Kurt Waldheim d'aider les négociations. La résolution adoptée par l'assemblée générale de l'ONU reconnaît que le gouvernement royal d'union nationale du Cambodge "exerce une autorité sur une partie du Cambodge" tandis que le régime Lon Nol "a encore le contrôle d'une partie prépondérante du peuple cambodgien". Après le vote, l'ambassadeur chinois, M. Huang Hua, qui avec le délégué algérien avait mené l'offensive pour que le gouvernement du prince Sihanouk soit reconnu comme le seul régime légal du Cambodge, a déclaré: "La décision est une honte pour les Nations unies. Il s'agit d'un nouveau plan conçu par les Etats-Unis." Parmi les abstentions, figurent les voix du Bangladesh, de la France, de l'Inde, du Laos. La confirmation de la république khmère dans son statut de représentant du Cambodge à l'ONU a été accueillie avec soulagement, aujourd'hui, en début d'après-midi, à Phnom Penh. Dans les milieux compétents, on interprète le vote de l'assemblée générale à New York comme une expression de la volonté de la majorité de l'opinion publique internationale en faveur d'une solution pacifique du conflit cambodgien. Ce vote traduit aussi, ajoute-t-on dans ces mêmes milieux, le souhait de la communauté internationale de voir les deux parties khmères négocier aussi rapidement que possible une telle solution.



télephoto UPI

Arafat sur la tombe de Lénine Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, dépose une couronne au pied du mausolée de Lénine, à Moscou. Le leader palestinien est actuellement en visite en URSS à la tête d'une délégation de son groupe.

Waldheim remet à l'ONU un rapport "optimiste" sur son voyage au Moyen-Orient

d'après AFP, UPI, PA Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim qui a quitté Le Caire ce matin à destination de New York, remettra dès son arrivée au siège des Nations unies, un rapport sur le court voyage qu'il vient d'effectuer à Damas, Jérusalem et dans la capitale égyptienne. Dans ce rapport figure notamment l'acceptation par le président Assad de Syrie, de la reconduction pour six mois du mandat de la force d'urgence de l'ONU en poste d'observation sur les hauteurs du Golan. Ce mandat, on le sait, vient à expiration samedi le 30. Dès demain, le Conseil de sécurité sera appelé à voter sur une résolution confirmant, à moins d'un veto imprévisible, la prolongation du mandat des Casques bleus en territoire syrien occupé par Israël.

L'URSS, a conclu M. Arafat, ne laissent aucun doute sur la position d'ami fidèle et véritable des peuples arabes et palestiniens, qu'occupe l'Union soviétique.

L'OLP reconnaîtrait Israël dans ses frontières de 1947

HAMBOURG (AFP) — L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est prête à reconnaître l'Etat d'Israël dans les frontières fixées par les Nations unies dans leur résolution du 29 novembre 1947, a déclaré le responsable militaire de l'OLP, Souheir Mouhsen, dans une interview accordée à la revue ouest-allemande Quick et publiée hier. Le minimum de ce qui doit nous être concédé, a affirmé M. Mouhsen, est un Etat arabe tel qu'il est prévu par la résolution de l'ONU de 1947 et Israël ne sera reconnu par un Etat palestinien que si cette résolution est appliquée. L'Etat palestinien ne fera une politique ni américaine, ni soviétique, ni chinoise et est disposé à réaliser avec la Jordanie une union économique, a-t-il ajouté. La résolution de l'ONU du 29 novembre 1947 prévoyait la création sur le territoire anciennement sous mandat britannique de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, Jérusalem restant sous contrôle international. Cette résolution avait été acceptée par les dirigeants juifs, Chaim Weizman et David Ben Gourion, mais rejetée par les Arabes. A l'issue de la guerre, conséquence du refus arabe, les Israéliens s'emparèrent de territoires qui, initialement, ne leur avaient pas été attribués par l'ONU, notamment la moitié de Jérusalem.

Psychose de la bombe à Londres

LONDRES (AFP) — Londres a vécu hier soir à l'heure de Belfast. Une véritable psychose de la bombe a suivi deux explosions d'engins piégés dans le quartier résidentiel de Chelsea, qui ont fait, selon un dernier bilan officiel, huit blessés. Des colis suspects étaient signalés par des patrouilles de la police au quartier général de Scotland Yard. C'est ainsi que pendant plus d'une demi-heure, Fleet Street, le quartier des grands quotidiens britanniques, était bouclé après que des policiers eurent positivement identifié comme étant une bombe, un colis suspect déposé devant les bureaux de l'agence de presse américaine Associated Press. Pourtant, les experts de la brigade anti-bombes, appelés sur place, constataient qu'il s'agissait d'une méprise. Dans le même temps, Scotland Yard annonçait que deux nouvelles bombes avaient été découvertes à Chelsea. Mais, cette fois les habitants du quartier, mobilisés par voitures haut-parleurs étaient quittes pour la peur: il s'agissait de deux paquets inoffensifs. Depuis trois jours, la police et la population londonienne sont sur le qui-vive. La présentation devant la Chambre des communes par le ministre de l'Intérieur, M. Roy Jenkins, de nouvelles lois anti-terroristes destinées à faire échec à l'action de l'IRA provoque sur le sol britannique, après les sanglants attentats de Birmingham, la semaine dernière, laissent craindre des représailles de l'armée clandestine. Cette dernière n'a pas revendiqué la responsabilité de la dernière vague d'explosions à la bombe. Mais il est significatif que, dès lundi soir, trois engins aient été déposés dans trois bornes postales rouges, qui font partie du décor traditionnel des rues de la capitale britannique.

Les rhums Bacardi sont produits par autorisation spéciale et sous la surveillance de Bacardi & Company Limited. "Bacardi" et le signe de la chauve-souris sont des marques déposées de Bacardi & Company Limited. Embouteilles au Canada par FBM Distillerie Cie. Ltée. "7UP" et "Un" sont les marques déposées qui identifient les produits de The Seven-Up Company. Demandez notre livret de recettes gratuit à: FBM Distillerie Cie. Ltée, 306-750 Boul. Laurentien, Ville St-Laurent, Québec.



BACARDI et 7UP. Les Incomparables.

Par quelle magie l'arôme velouté et subtil du rhum BACARDI blanc-sec ou léger-ambré parvient-il à dégager la vivacité du 7UP sans jamais en souffrir?



rhum BACARDI